

AUTOMNE 2024

Patronage de Tinténia 1941-1942



Photo fournie par André Briot

RECONNAISSEZ-VOUS CES JEUNES TINTÉNIACOIS ?

(Réponses en page 31)

Sommaire

MAIRIE

03 > 13

INTERCOMMUNALITÉ

14 > 17

VILLE

18 > 36

ASSOCIATIONS

37 > 44

ENSEIGNEMENT

45

PROFESSIONNELS

46 > 47

Merci à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles et fourni les éléments visuels dans ce numéro.

- > Directeur de la publication : Christian Toczé, Maire
- > Comité de Rédaction : Commission communication
- > Création et Mise en page : Cocktail Graphic (Longaulnay)
- > Impression : Imprimerie Atimco
- > Nombre d'exemplaires : 2 000
- > Dépôt légal : Juillet 2008

> LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Christian TOCZÉ
Maire de Tinténac
Tous les jours
sur RDV uniquement

Pour rencontrer le Maire ou les adjoints, veuillez à prendre rendez-vous à l'avance, soit à l'accueil de la Mairie (02 99 68 18 68) soit directement par courrier électronique : nom.prenom@tinteniacy.fr



Frédéric BIMBOT
1^{er} Adjoint
Urbanisme - Communication
Le vendredi, toute la journée



Nathalie DELVILLE
2^{ème} Adjointe
Vie Associative
Le mercredi après-midi



Rémi LEGRAND
3^{ème} Adjoint
Voirie - Travaux
Le samedi matin



Isabelle GARÇON
4^{ème} Adjointe
Enfance - Jeunesse
Le mardi après-midi



Blaise TOUZARD
5^{ème} Adjoint
Finances
Les lundi ou jeudi matin



Marie-Laure PARPAILLON
6^{ème} Adjointe
Ecologie - Citoyenneté
Le vendredi après-midi



Régis BOLIVARD
7^{ème} Adjoint
Commerce - Tourisme
Le lundi matin



Stéphanie GIOT
8^{ème} Adjointe
Solidarité - Action Sociale
le samedi matin

> LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Un livret d'accueil et d'information est disponible en Mairie. Il contient de nombreux renseignements pratiques sur la commune.

> MAIRIE DE TINTÉNIAC

12 rue Nationale - BP 17 - 35190 Tinténac
Tél.: 02 99 68 18 68 - Fax : 02 99 68 05 44
accueil@tinteniacy.fr - www.tinteniacy.fr

Ce numéro de Tinténac-Communication est imprimé avec des encres végétales, sur papier recyclé.

Édito

Chers Tinténiaçoises et Tinténiaçois,

Pour ce bulletin dédié aux 80 ans de la libération de notre commune, nous avons le plaisir de vous présenter en couverture une photo emblématique des jeunes du patronage local, datant de 1941-1942. Cette image, gracieusement prêtée par Monsieur André Briot, ancien artisan cordonnier et habitant du centre bourg, nous rappelle que les enfants et adolescents n'étaient pas laissés pour compte durant la guerre. Grâce à des institutions comme celle-ci, ils pouvaient participer à des activités sportives, éducatives et récréatives. Les patronages ont d'ailleurs connu un essor significatif entre les deux guerres et après 1945.

Nous vous proposons de retrouver les noms des jeunes présents sur cette photo qui vont peut-être parler à certains, pour les avoir côtoyés pendant quelques années. (Indice : vous trouverez la réponse dans ce bulletin).

Accompagnés d'Annick Brugallé-Bergougnyou, nous avons eu l'opportunité de recueillir les témoignages de plusieurs personnes ayant vécu cette période sombre. Ces récits ont été partagés lors de la journée de commémoration du 23 août dernier (cf. extraits pages 28 -29). Je tiens à remercier chaleureusement Mesdames Annick Brugallé-Bergougnyou, Joëlle Colombel, Simone Denoual, Thérèse Houitte, Suzanne Pérou, Marie-Thérèse Prunier, ainsi que Monsieur André Briot, pour le temps qu'ils nous ont accordé afin de nous livrer quelques souvenirs toujours bien présents dans leur mémoire.

Dans ce bulletin, nous relatons les trois cérémonies organisées pour commémorer les 80 ans de la libération de la commune, événements pour lesquels nous avons reçu le label officiel de l'Etat. Nous avons eu l'honneur d'accueillir parmi nous, M. Patrick Tostivint, neveu du jeune résistant Albert Tostivint, torturé à Tinténac le 2 août 1944 ainsi que M. Éric Beaty, ancien membre du Consulat des Etats-Unis et Président du Comité de Jumelage Rennes-Rochester.

Vous découvrirez aussi des articles sur les récentes animations et actions municipales, telles que la fête de la musique, les vendredis d'été, le forum des associations, et l'accueil des nouveaux habitants. De plus, nous avons installé de nouveaux jeux qui ravissent nos enfants.

Chaque année, de nombreux habitants participent au concours des Maisons Fleuries, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.



Le Maire,
Christian Toczé

Je les remercie chaleureusement et espère que leur engagement inspirera d'autres.

Nous vous présentons également les actualités de la médiathèque, où vous pourrez trouver spectacles, ateliers, expositions et diverses activités pour tous les âges. Je vous encourage à découvrir ou redécouvrir cet espace convivial.

Le 2 octobre dernier, nous avons posé la première pierre de la résidence Sainte-Anne sur le terrain des Blancherais, un projet novateur par son approche domiciliaire de maisons de retraite, sous la direction de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV). Cet événement a rassemblé de nombreuses personnalités, dont la Présidente d'HSTV, le Directeur Adjoint de l'ARS, le Président du Département, le Conseiller Départemental, le Directeur de l'Office HLM, constructeur de l'ensemble, ainsi que de nombreux élus et habitants du quartier.

Je n'oublie pas les chantiers en cours, notamment ceux des vestiaires du stade et ceux du cimetière ; les travaux de réfection de voiries qui se feront pendant les vacances de la Toussaint rues Alain Colas, Louis Guilloux, du Haut Champ, l'avenue des Trente et près de la place Tanouarn.

Enfin, vous allez découvrir l'actualité de nos nombreuses associations qui vous accueillent tout au long de l'année.

Comme vous le constatez, notre commune est dynamique, avec de nombreuses activités et projets en cours. Ce sont des enjeux, pour nous élus, de proposer des espaces de solidarité, de convivialité, de culture, de travail, de bien vivre ensemble à la population de Tinténac qui compte désormais, plus de 4 000 habitants.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Toczé
Maire de Tinténac

Extrait des travaux du Conseil Municipal (Juin-Septembre 2024)

Conseil du 21 Juin 2024

■ Forfait « mobilités durables » au bénéfice des agents municipaux

Présenté par Mme Isabelle Garçon, 4^e adjointe, le forfait « mobilités durables » permet d'encourager, sur les trajets domicile-travail, le recours à des modes de transport alternatifs aux véhicules personnels, tels que le vélo, le covoiturage, l'auto-partage, ou tout mode de transport léger non polluant. Ce forfait annuel est fixé à 100 € pour un usage entre 30 et 59 jours par an, 200 € entre 60 et 99 jours et 300 € au-delà de 100 jours.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer ce forfait, avec effet à partir du 1^{er} janvier 2024.

■ Subvention événementielle à la MCS pour la Fête de la Musique

Mme Nathalie Delville, 2^e adjointe, note que l'association « Maison de la Culture et de la Solidarité » (MCS) co-organise avec la commune la Fête de la Musique du 22 juin 2024. La MCS prend en charge les locations de matériel (sonorisation, projecteurs), l'accueil et la restauration des artistes et des bénévoles, une animation pour enfants et la préparation matérielle de l'événement et du Marché des Créateurs. Au vu du budget présenté, il est proposé une subvention de 815,00 €. Sans remettre en cause le bien-fondé de cette subvention à la MCS, Mme Rosine d'Aboville et Mme Béatrice Blandin (groupe d'opposition) s'étonnent que l'association Jazz'N Boogie ne reçoive pas elle aussi une subvention pour la restauration des musiciens lors des concerts des Vendredis de l'Été.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la subvention proposée pour la MCS.

■ Participation à l'animation estivale de la base nautique temporaire et du Musée de l'Outil

Mme Isabelle Garçon, 4^e adjointe, propose que la commune participe aux animations d'été en finançant un poste saisonnier pour les activités dans le secteur du Pont-à-l'Abbesse, pour les mois de juillet et août. Seront concernées les activités de la base nautique temporaire et celles du Musée de l'Outil. L'association CKC3R sera l'employeur du poste saisonnier pour les deux associations et la commune lui versera le coût du salaire chargé correspondant.

Adoption à l'unanimité.

■ Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture a émis un avis favorable à la poursuite de la procédure de protection au titre des monuments historiques de l'ancien Auditoire de Justice [situé à l'extrémité Est de la Place André Ferré] et que cette Commission souhaite aussi y associer la « Grand'Maison » voisine.

Conseil du 12 Juillet 2024

■ Revalorisation des tarifs de restauration scolaire

M. Blaise Touzard, 5^e adjoint, indique que, suite à la réunion de la Commission Finances, il est proposé de revaloriser de 2,2 % les tarifs de la cantine, au titre de l'année scolaire 2024/2025, tout en précisant que le dispositif du repas à 1 € pour la 1^{ère} tranche de Quotient Familial sera maintenu.

Il est rappelé que le coût réel du repas est de 9,52 €. La pénalité de 1 € par repas non réservé reste en vigueur. Concernant le tarif de la garderie périscolaire, il est également proposé de le relever de 2,2 %.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

		2023/ 2024	2024/ 2025
Tarifs de la cantine en fonction du Quotient Familial (QF)	QF ≤ 800 €	1,00 €	1,00 €
	801 € < QF ≤ 1100 €	3,13 €	3,20 €
	1101 € < QF ≤ 1400 €	3,61 €	3,69 €
	1401 € < QF	3,86 €	3,94 €
	Enfant de communes extérieures	4,24 €	4,33 €
	Adulte	5,29 €	5,41 €
	Agent communal	3,50 €	3,58 €
Tarif de la garderie	Tarif unique pour ¼ d'heure	0,44 €	0,45 €

■ Revalorisation de la bourse de rentrée scolaire

Depuis septembre 2020, la bourse de rentrée scolaire attribuée par la commune pour les enfants de familles Tinténiaicoises scolarisés dans les écoles primaires de la commune est modulée selon 4 tranches, en

Quotient Familial	Montant 2023/2024	Montant 2024/2025
QF ≤ 800 €	48,00 €	49,06 €
800 € < QF ≤ 1 100 €	37,00 €	37,81 €
1 100 € < QF ≤ 1 400 €	27,00 €	27,59 €
1 400 € < QF	16,00 €	16,35 €
Enfants communes extérieures	-	-

fonction du Quotient Familial. *Il est proposé une revalorisation de 2,2 % des montants de cette bourse, adoptée à l'unanimité.*

■ Participation financière des Maisons Sainte-Anne (nouvel EHPAD) à l'assainissement collectif

M. Frédéric Bimbot (1er adjoint) rappelle que le montant de la participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) est défini selon des barèmes précis pour les habitations et les locaux professionnels, mais ces barèmes ne peuvent pas s'appliquer tels quels à un établissement comme les Maisons Sainte-Anne. Après étude de différentes options par la Commission « Finances », le montant de la PFAC pour les Maisons Sainte-Anne a été évalué sur la base de sa surface de plancher (5257 m2) rapportée à la surface de référence d'une habitation (120 m2), soit l'équivalent de 43,81 habitations. Le montant de la PFAC de base pour une habitation étant de 1909,49 €, celui pour les Maisons Sainte-Anne est donc fixé à 43,81 x 1909,49 €, soit 83 654,76 €.

Vote unanime du Conseil.

■ Questions diverses

M. Régis Bolivard (7^e adjoint) exprime son désaccord sur le fait que l'opposition ait diffusé publiquement des documents de travail relatifs à l'aménagement de la Place André Ferré alors qu'ils n'avaient qu'un caractère préparatoire comme base de discussion et qu'ils ne constituaient pas un projet définitif. M. Frédéric Bimbot (1^{er} adjoint) précise que l'article L 311-2 du CRPA stipule que le droit à communication ne s'applique qu'à des documents achevés et que seule la collectivité peut décider de rendre public un document préparatoire. M. le Maire indique qu'il convoquera prochainement la Commission Municipale chargée du Règlement Intérieur pour que ce point y soit explicitement précisé.

Conseil du 27 Septembre 2024

■ Validation du Procès-Verbal du 12 Juillet 2024

Mme Béatrice Blandin intervient au nom du groupe d'opposition et donne lecture d'un communiqué concernant un point soulevé par des élus de la majorité en « questions diverses » lors de la séance du 12 juillet 2024. M. Bimbot et M. Bolivard réagissent en indiquant que l'opposition prête à la majorité des intentions qui n'étaient pas les siennes et que certains mots utilisés dans le communiqué de l'opposition leur semblent hors de proportion. S'ensuit un débat où il est convenu d'organiser au plus tôt une rencontre intergroupe avec M. le Maire et des représentants des deux groupes pour clarifier ce point, discuter du communiqué et évoquer un règlement au sujet de la diffusion des documents de travail.

■ Fixation du montant des prix du concours des Maisons Fleuries 2024

Comme chaque année, s'est déroulé le concours communal des maisons fleuries. Avec 3 catégories retenues à savoir « maisons avec jardin très visible de la rue », « balcon ou terrasse » et « maison à la campagne ». Suite au passage du jury, le nombre total de lauréats s'est établi à 25 (respectivement 14, 5 et 6 dans les 3 catégories). Le Conseil Municipal décide d'attribuer une somme totale de 850 € à répartir entre les 25 lauréats en fonction de leur classement (contre 695 € en 2023 pour 23 lauréats).

Adoption à l'unanimité [plus de détails en page 18 de ce bulletin].

■ Programme de restauration du bocage

Mme Parpaillon (6^e adjointe) indique que le Syndicat mixte du Bassin-versant du Linon a décidé de promouvoir un programme de plantation et d'entretien des haies afin de limiter le transfert de polluants vers les cours d'eau, de favoriser la biodiversité et de préserver la qualité du paysage sur le territoire.

Dans ce cadre, une haie de 155 mètres linéaires constituée de 75 plants de chênes, de charmes et de châtaigniers sera réalisée au lieu-dit Trébuard, sur une parcelle communale (ZC0030). Les frais engagés s'élèveront à 1450 € HT, dont 70% à la charge du financeur et 30 % à la charge du Syndicat mixte du Bassin-versant du Linon.

À l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à signer la convention proposée à cet effet.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus et des délibérations des conseils municipaux sur : www.tinteniacy.fr/articles/conseil-municipal/

Date des prochains conseils Municipaux :
les vendredis 22 novembre et 20 décembre à 19h00 en Mairie, Salle du Conseil.

Réalisations communales

3 nouveaux Jeux extérieurs

Grimper, escalader, glisser, faire de la gymnastique jouer... Des structures ludiques et colorées pour tous les âges

Le Nid de pie

Depuis fin août vous pouvez découvrir un nouveau jeu installé derrière le skate park. Avec ses 8 mètres de circonférence et ses 6 mètres de haut, les enfants ne peuvent le rater. Il s'agit d'un "Nid de pie" installé par l'entreprise MECO et choisi par le groupe de travail municipal "Aires de jeux". L'achat et la pose par l'entreprise se montent à 29 720 € TTC sans compter les interventions des agents du Service Technique qui ont réalisé le terrassement puis la pose des copeaux pour le sol amortissant. Ce jeu est un vrai succès, comme le montre la photo, et de nombreux enfants ont pu déjà en profiter. Une précaution à avoir : la présence d'un adulte est obligatoire.



Le nid de pie – Près de l'espace Ille et Donac

*Les jeux pour les 2-5 ans
Parc Félicité de Lamennais*



Pour les plus jeunes

Il y a quelques mois maintenant, des jeux pour les 2-5 ans ont été installés dans le parc Félicité de Lamennais. Ils ont également été choisis par le groupe de travail "Aire de jeux" et leur lieu d'installation a été étudié en concertation avec le CJCT (Conseil des jeunes citoyens de Tinténac).

Ces deux structures peuvent être l'occasion d'une petite détente dans un endroit arboré du centre bourg, accessible par l'avenue du même nom et le parking du magasin Super U.





Le toit de l'église pris du haut de la nacelle de 70m. le 30 juillet 2024.



MAIRIE

Interventions sur l'église de la Sainte-Trinité Notre-Dame

L'église paroissiale de Tinténac a été construite par l'architecte Arthur Régnault de 1900 à 1905. Elle est considérée comme l'une des églises du 19^{ème} siècle les plus remarquables du département. Par Arrêté du 18 avril 2016, l'église a été inscrite au titre des monuments historiques de la France. L'information a été donnée en Conseil Municipal le vendredi 27 mai 2016. "Font l'objet de cette protection l'église de la Sainte-Trinité Notre-Dame en totalité, les vestiges de l'ancienne église et l'ancien cimetière avec sa clôture et son sol d'assiette (parcelle cadastrée section AB n° 171)". L'église est aujourd'hui répertoriée dans la base Mérimée, base de données sur le patrimoine architectural français du ministère de la Culture.

La chute d'une pierre d'un clocheton.

Jusqu'à ce jour, l'édifice n'avait pas fait l'objet de contrôles de structure mais juste des petits travaux de vérification de la toiture. Or au début du mois de juillet dernier, une pierre est tombée dans le jardin de l'église. Après en avoir fermé l'accès, nous avons demandé à Monsieur Jouve, Architecte du cabinet "l'atelier du Patrimoine" qui travaille régulièrement avec l'Architecte des bâtiments de France, de nous faire un diagnostic sur cette chute de pierre. Dans son rapport daté du 5 juillet 2024, ce dernier a écrit :



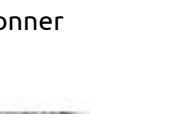
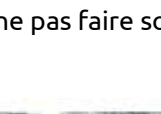
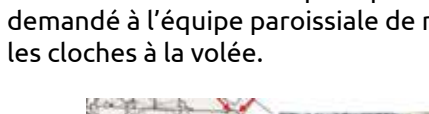
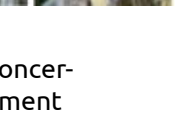
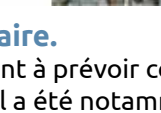
"Une partie significative de la colonnette nord-est supportant le clocheton nord-est jouxtant le clocher de l'église est tombée. L'examen des pierres montre qu'il s'agit d'une partie du fût et du chapiteau de la colonne : - la fissure semble ancienne, colonnette déjà fragilisée (parement patiné et une araignée a pu y faire sa toile)

- le goujon métallique de jonction entre le fût et le chapiteau a rouillé et le fer a foisonné, augmentant de volume = colonnette brisée - Colonnette en calcaire et non en granit - Sa résistance mécanique est réduite de moitié et elle est à étayer rapidement."

Intervention d'une entreprise spécialisée pour un coût de 8 868 €.

Le lundi 15 juillet, un rendez-vous sur place était pris avec l'entreprise JOUBREL, spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien pour l'établissement d'un devis. Au vu de la nécessité d'avoir une nacelle de 70m, nous avons demandé une inspection sur 2 jours, concernant la totalité des éléments extérieurs de l'église ainsi que le nettoyage des gouttières saturées par les brindilles et débris mais aussi, les fientes et guano des oiseaux.

Les 29 et 30 juillet, l'entreprise JOUBREL est intervenue. Dans son rapport d'intervention, elle note que la colonne a été étayée et mise en sécurité. Plusieurs pierres fissurées ont été enlevées, des réparations ponctuelles ont été faites notamment sur la croix celtique.



Une réparation importante à faire.

Une grosse réparation est cependant à prévoir concernant un clocheton. C'est pourquoi il a été notamment demandé à l'équipe paroissiale de ne pas faire sonner les cloches à la volée.



Accessibilité de la Mairie : Un engagement tenu !



Le monte-personne vu du côté de la cour intérieure

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous. Cependant, ce n'était pas le cas pour la Mairie, le bâtiment le plus emblématique de notre commune.

En complément de l'article concernant l'aménagement de la Mairie, publié dans le bulletin de juin 2024, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en service du monte-personne, qui rend opérationnel, depuis septembre, l'accès à l'étage de la Mairie pour les personnes à mobilité réduite et notamment à la salle du Conseil Municipal, à la salle des mariages et au Bureau du Maire.

Pour garantir un accès sécurisé, le monte-personne, abrité, permet d'accéder à la cour intérieure située derrière la Mairie. Un marquage pour un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera prochainement réalisé devant les garages techniques. Notez que, pour utiliser le monte-personne,



Vue côté rue

il est nécessaire de se signaler au préalable auprès de l'accueil de la Mairie.

Le coût total de l'appareil, incluant son installation, s'élève à 15 614 €, un investissement qui témoigne de notre engagement envers l'inclusion et l'accessibilité pour tous, afin que chacun puisse participer pleinement à la vie communale.

La commune est déterminée à continuer d'améliorer l'accessibilité de nos espaces publics.

Peinture du Préau de l'école René-Guy Cadou : une action participative !

Avec l'accord et le soutien de la Mairie, 10 parents se sont mobilisés et relayés du 22 au 30 août pour redonner un coup de jeune au préau de l'école René-Guy Cadou.

À l'occasion des réunions de la Caisse des Écoles et du Conseil d'École, plusieurs parents ont exprimé le souhait d'aider à la réfection de classes ou du préau. Monsieur le Maire s'étant montré très favorable à cet engagement participatif, la directrice de l'école, Madame Amélineau s'est chargée dès le mois de juin, de l'organisation et du planning des travaux. Dans le groupe, deux mamans sont peintres en bâtiment, ce qui a permis de conforter les élus et les



services techniques de la commune pour cette réalisation. La ville a fourni l'ensemble des outils, matériaux, protections et peinture nécessaires à la réfection d'un espace de près de 100 m². Accompagnés parfois de leurs enfants, les parents ont travaillé près de 250 heures pour un résultat digne d'un travail professionnel. L'espace est plus lumineux et plus agréable à fréquenter pour les



enfants, les enseignants et les agents périscolaires. Monsieur le Maire a organisé une petite réception à la rentrée pour remercier les parents et les enfants qui ont participé à cette aventure. Cette initiative illustre parfaitement l'esprit de solidarité et d'engagement des parents d'élèves. Tous étaient heureux et fiers du résultat et prêts à recommencer pour la rentrée prochaine.

Sandrine Fauvel

Nouvelle Directrice Générale des Services de la ville de Tinténac

Le 2 septembre dernier, la mairie de Tinténac a accueilli son numéro 1 à la direction des services: Sandrine Fauvel !

Après des études de droit public et de gestion, un DESS Gestion des collectivités locales, et 20 ans à la direction des services municipaux de Saint-Domineuc, on peut dire que notre nouvelle Directrice Générale des Services connaît le fonctionnement des collectivités territoriales.

Alors, quand on lui demande quel sera son rôle à Tinténac, Sandrine Fauvel répond sans détour :

"Je suis là pour coordonner l'ensemble des services de la ville, accompagner les élus dans l'élaboration et le suivi de leurs projets et mettre en œuvre les décisions prises par le conseil municipal. J'ai la chance également de très bien connaître le territoire et j'ai l'habitude de travailler avec l'ensemble des acteurs institutionnels (Communauté de communes de Bretagne romantique, Département, Région, Préfecture...). Le management est également une partie essentielle de mes missions. C'est un poste important qui nécessite plusieurs compétences relationnelles et managériales inhérentes à la bonne cohésion de groupe. Je dois être garante du bon fonctionnement des services afin de répondre au mieux aux attentes de la population et pouvoir mettre en application le programme de la municipalité. Pour cela il est primordial de travailler dans un contexte d'écoute, de confiance et de sincérité. On passe beaucoup de temps sur son lieu de travail avec ses collègues, c'est important de s'y sentir bien. Et puis, un service public dans lequel règne une ambiance sereine, ça se ressent aussi sur les habitants. Je suis très attachée au service public".



Il faut dire que "sérénité" et "endurance" sont des mots que notre nouvelle Directrice Générale des Services met en application tous les jours dans son travail comme dans sa vie personnelle. En effet, Sandrine Fauvel est également une femme sportive et pas des moindres. Elle enchaîne les trails, semi-marathons et marathons. Eh oui, la numéro 1 des services de la mairie de Tinténac monte souvent sur la 2^e marche du podium. "Il m'arrive assez souvent d'avancer ma réflexion sur des dossiers et de résoudre des problèmes en courant. Quand le corps travaille, l'esprit se libère. On prend du recul."

Pour contribuer à développer et à faire connaître les métiers de la fonction publique territoriale, Sandrine Fauvel souhaite accueillir des stagiaires PREMICO (Préparation aux Métiers des Collectivités) du CDG 35 dans les services.

"Depuis quelques années, les collectivités peinent à recruter et n'attirent plus, il faut donc former les personnes afin que nous puissions garantir la continuité de service. Rien de tel que de se former sur le terrain ! Par définition, le service public est une activité d'intérêt général. Et choisir un métier qui œuvre dans ce sens, je trouve que c'est particulièrement motivant !"



La page de la majorité municipale

Bien vivre ensemble : solidarité, respect et dialogue

Nous aspirons tous à une vie agréable et sereine dans notre commune, notre quartier, notre quotidien.

Les 29 et 30 novembre se tiendra, sur les communes de Tinténac et St Domineuc, le Téléthon. Le thème de cette édition sera « **Tous bâtisseurs** ». Comme tous les ans, il sera le reflet d'une mobilisation citoyenne et associative, apportant sa pierre à l'édifice du bien vivre ensemble.

Il est en effet important de souligner que de multiples activités se tenant toute l'année sur notre commune reposent sur des bénévoles qui s'investissent pour différents publics : les enfants porteurs de handicap avec accompagnement de leurs familles, les personnes en situation d'isolement, les personnes âgées, la jeunesse, ainsi que de nombreuses actions de sensibilisation et de citoyenneté (Marche Rose, Marches Vertes...) qui sont des fondements d'une cohabitation harmonieuse entre les habitants.

La solidarité inter-associative est également très développée à Tinténac. Nous le constatons lors de gros événements tels que le Paris-Brest-Paris, le Comice Agricole, les festivals... Mais au quotidien, c'est aussi une mutualisation de moyens humains et matériels avec cette coopération qui témoigne d'une volonté d'unir ses forces pour le bien-être collectif.

Pour autant, **chacun d'entre nous est également acteur du bien vivre ensemble**, dans son quartier, dans notre ville, dans l'espace public commun, par la manière dont nous établissons nos liens les uns avec les autres et avec notre environnement.

- Par exemple, en évitant les nuisances sonores, l'entassement durable d'encombrants ou de déchets devant son habitation, et en s'interdisant les dépôts sauvages...
- Mais aussi, au-delà du respect obligatoire du code de la route, en se montrant prudent, courtois et en gardant son calme en toutes circonstances vis-à-vis des autres usagers de la route.
- Et puis, quand c'est possible, en prenant le temps d'échanger quelques mots avec ses voisins et en se donnant de temps en temps des petits coups de main.
- Concernant les équipements publics, la commune doit régulièrement faire face à des actes de vandalisme et des dégradations nocturnes par des petits groupes ; notre équipe étudie les dispositifs les mieux adaptés pour y faire face. Mais au quotidien, prendre soin des équipements collectifs est du ressort de chacun.

Et cette liste n'est pas limitative... Tous les actes de savoir-vivre, de tolérance, d'entraide et de respect sont des petits-riens qui font beaucoup de bien pour une bonne harmonie entre concitoyens.

Depuis le début de son mandat, **notre équipe municipale œuvre pour renforcer la qualité de vie dans notre commune**, que ce soit par la rénovation de bâtiments, la réalisation de nouveaux équipements culturels et sportifs, l'amélioration et la réfection progressive des quartiers, le lancement et le soutien aux initiatives solidaires (CCAS, Repair-Café, etc...), les nouveaux outils de communication, les actions culturelles, les démarches écologiques, l'amélioration de la vie périscolaire et des animations pour la jeunesse...

Mais aussi par la concertation sur les projets communaux, l'accueil des nouveaux habitants, la mise en valeur des nouvelles activités qui s'installent et l'encouragement à la participation active de celles et ceux qui veulent consacrer un peu de temps au service de l'intérêt général : bénévoles, associatifs, parents d'élèves, acteurs locaux, etc... Tout cela crée une dynamique au service du bien vivre ensemble.

Améliorer notre cadre de vie et prendre soin les uns des autres, c'est dans l'intérêt de tous !

L'équipe municipale y travaille sans relâche pour apporter des solutions.

Mais n'oublions pas que nous sommes tous bâtisseurs du bien vivre ensemble à Tinténac.

La page de l'opposition

Le Maire, rappelant ses engagements de campagne, déclare dans le bulletin de juin 2024, **« travailler en bonne intelligence, tous ensemble et de concert, au sein du conseil municipal et avec les habitants »**, à propos de l'aménagement de la Place André FERRÉ.

Les promesses et les mots engagent. Mais les faits sont bien différents.

Les commerçants de la Place André FERRÉ, inquiets de l'absence de prise en compte de leurs intérêts légitimes, ainsi que de nombreux usagers ont signé une pétition qui, en l'état, n'a pas reçu de réponse de la Municipalité.

Le groupe de l'Opposition n'est pas d'avantage informé, sinon par une intervention violente et inattendue du Maire, et de deux de ses adjoints, à la fin du conseil municipal du 12 juillet 2024. Cette violente prise à partie avait pour objet de fustiger un des membres de notre groupe, prétendument **« coupable »** d'avoir, par des **« révélations »** divulguées irrégulièrement, créé l'inquiétude des habitants et pour tout dire, provoqué la pétition actuelle laquelle n'aurait pas dû avoir lieu puisque le projet présenté aux commerçants aurait été modifié ou abandonné **« depuis des lustres »** ...

On croit rêver ! Si le projet est modifié ou abandonné, **qui en a été informé ?** Certainement pas les commerçants, ni la population, ni même le groupe de l'Opposition !

Voilà la conception de la démocratie participative de la Majorité !

En attendant, la Place André FERRÉ reste dans son état d'abandon... Pas de fleurissement, pas de projet pour la Maison de Justice, pas de travaux d'embellissement de la rue des Dames et de la rue du Chêne Vert, et pas de signalisation permettant aux touristes de se diriger vers le cœur historique de notre ville...

Pendant l'été la place Tanouarn a été vandalisée, le mobilier urbain continue à être dégradé partout dans la ville, les tags « fleurissent » abondamment... La présence des éco-gardes ne semble pas suffisante pour dissuader les attentions malveillantes.

Le patrimoine de notre ville représenté notamment par l'église classée monument historique, subit le même désintérêt : la solidité d'un pilier serait actuellement menacée au point de fermer le jardin qui se trouve à la base du clocher, les cloches ne sonnent plus... Y a-t-il danger pour les biens et les personnes ? **Là encore aucune information !** Le presbytère dont les volets devaient être réparés et repeints est lui aussi abandonné : les volets sont déposés au pied du bâtiment où ils vont rester...

combien de temps ?

La sécurité doit aussi être l'objet de travaux urgents : absence de visibilité du rond-point surélevé de la Rue des Trente (le panneau signalétique est caché par la végétation et la nuit tombée, rien n'indique le danger aux automobilistes) ; l'arrêt de bus avenue Duguesclin, est plongé dans l'obscurité aux heures où il est pourtant très fréquenté par les usagers du bus...

Denis BAZIN

Isabelle MORIN-LOUVIGNY

Vianney DEHEEGER



Béatrice BLANDIN

Rosine D'ABOVILLE

Léon PRESCHOUX

Les animations à la Médiathèque Les Forges : demandez le programme !

En-dehors des animations régulières qui ont lieu tout au long de l'année (Ciné mômes, Bébé bouquine et joue, Petites histoires et atelier, Café papote), la médiathèque propose aussi de temps en temps d'autres actions (expositions, ateliers, spectacle...)



Un spectacle

> LE BUREAU DES LECTEURS PERDUS

Spectacle de la Compagnie Complément d'Objet
Insolite, interprété par la comédienne Gaëlle Steinberg.

Le bureau des lecteurs perdus est une sorte d'agence matrimoniale littéraire où les livres sont en quête d'un lecteur idéal. Coincé entre le service de collectage des livres errants et le guichet des attributions, il obéit à des mécanismes bien rodés. Aux manettes de ce curieux bureau se trouve une guichetière habituée à être seule avec ses livres abandonnés et sa routine. Mais que se passe-t-il lorsque des dizaines de lecteurs-spectateurs perdus prennent place en face d'elle ?

A partir de 6 ans

Samedi 7 décembre à 16h



Des ateliers

> JEUX D'ÉCRITURE

Avec Emilie Allio, venez découvrir des jeux d'écriture pour se sortir les langues des poches et les stylos des oreilles ! Avec le soutien de la Communauté de Communes Bretagne Romantique. **Public adultes et ados à partir de 12 ans.**
Samedi 16 novembre 10h-12h



> ATELIER DESSIN ET PHOTO

Dans le cadre de leur exposition, Aby et Dju. P animent un atelier dessin et photo.

Pour ados et adultes.

Mercredi 20 novembre de 15h à 17h

> ATELIER FLIP BOOK

Dans le cadre de "la boîte à Balbu Ciné", la médiathèque propose de fabriquer un flip book. Le flip book, ou folioscope, est un petit livre de dessins qui représente une scène en mouvement. **A partir de 7 ans.**

Mercredi 27 novembre à 10h30



Des expositions

**LES TABLEAUX DE LISA**

Exposition de Lisa Servé, jeune artiste de Saint-Domineuc qui multiplie les techniques et utilise tout ce qu'elle a sous la main pour créer.

Du 17 septembre au 2 novembre

**ABY ET DJU. P**

ABY (Audrey Blandin) est dessinatrice. Elle a pratiqué la gouache, l'aquarelle, les pastels.... Les portraits sont aujourd'hui son terrain de jeu. Elle écrit aussi (poésie, slam...) pour raconter des histoires et transmettre des messages.
Dju. P (Julien Desmars) est photographe. Son appareil photo l'accompagne au quotidien pour capter des levers et des couchers de soleil, des colonies de nuages ou des reflets dans l'eau. Il fait aussi découvrir des objets sous un angle inattendu.

Du 5 novembre au 4 janvier
Présence des artistes le samedi 30 novembre et le samedi 14 décembre.

et en +

> BORNE D'ARCADE

(Re) découvrez les jeux rétros des années 80-90 : Tetris, Sonic, The Legend of Zelda, Super Mario, Street Fighter... Plus de 60 jeux disponibles. Borne d'arcade conçue et prêtée par le réseau des bibliothèques du Pays de Bécherel. *Tout public, à partir de 7 ans si accompagné d'un adulte.*

Novembre-Décembre

**> LA BOÎTE À BALBU CINÉ**

La boîte à Balbu Ciné permet d'expérimenter les premières tentatives d'animation des images. Elle se présente comme un cabinet de curiosités. Son contenu vise à l'interaction, c'est une chronologie à toucher.



Dix objets emblématiques ont été sélectionnés pour représenter l'avancée historique vers le cinéma. Ils amènent à comprendre comment animer des images. On se questionne aussi sur l'illusion des images animées (comment le cerveau se fait tromper). Malle prêtée par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Du 12 novembre au 4 janvier.

**PRIX BD BRRR !**

Le prix BD du réseau revient pour sa deuxième édition ! Au programme dans les bibliothèques du réseau : des ateliers, des expositions et une sélection de 10 bandes dessinées pour ados et adultes à découvrir.

Et le programme complet de toutes les bibliothèques du réseau de Bretagne romantique est à consulter sur <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr>



La ludothèque Au Bois des Ludes

Au Bois des Ludes est une ludothèque associative semi-itinérante qui vous accueille dans un bel espace, au sein de l'école de musique. Mais c'est également un Espace de Vie sociale où naissent et se développent de nombreuses initiatives portées par les habitant.es du territoire.

➤ **Chaque semaine, Au Bois des Ludes vous accueille :**

- > le mardi (10h à 12h et de 17h à 18h30),
- > le mercredi (16h à 18h),
- > le jeudi (17h à 18h30),
- > le vendredi (17h à 18h30)
- > et un samedi matin par mois

➤ **De manière régulière, tout au long de l'année, sont proposés :**

- **Les MercresLudis** : animation thématique pour toute la famille, dès 9 mois, un mercredi sur deux, en période scolaire, 10h30-11h30, à la ludothèque. Family'Pass = 10 € / 5 séances, quelque soit le nombre d'enfants (famille ou assistante maternelle). Cette animation est soutenue par le SIVU Anim'6.



- **Club MAGIC**, chaque mardi à partir de 19h30
- **Club Jeu de rôle**, un samedi AM par mois. La table est complète pour le moment mais n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.es
- **Club d'échecs**, le premier samedi de chaque mois, 14h-16h, à la ludo, à Combours,
- **Café Parents Isolés**, un samedi par mois (05/10, 30/11 et 14/12), de 14h à 15h30. Les enfants à partir de 4 ans sont les bienvenus : ils sont invités à jouer à la ludothèque, pendant que les parents échangent en toute confidentialité et convivialité. Ces AM sont encadrés par Céline Cardon, psycho-particienne et soutenus par le Réseau parentalité de la CAF 35.
- **Soirée jeux Adultes**, chaque premier vendredi soir du mois, 20h30 à Meillac
- **Ateliers SNOEZELEN**, un dimanche matin par mois, pour une expérience de bien-être pour les tout-petits, en situation de handicap ou pas.

Tous ces clubs et ateliers sont gratuits, et ouvert à toutes et tous, dans le cadre de notre Espace de Vie sociale.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local pour découvrir un lieu d'échange et de convivialité autour du jeu, pour tous. Pour tout renseignement complémentaire, auboisdesludes3522@gmail.com ou sur le site www.auboisdesludes.com

En pratique, l'adhésion est de 17 € pour une année, de date à date, pour toute la famille. Le prêt de jeu a un coût variant de 0,7 à 1 €, selon la formule de prêt choisie. Un chèque de caution de 120 €, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.
Au plaisir de vous accueillir, autour d'un jeu !

École de musique du SIM

Zoom sur les chorales du SIM

Contact : 02 99 84 01 88
 contact@simecoledemusique.com
 www.simecoledemusique.com
 Instagram : ecole_musique_sim
 Facebook : ecoledemusiquelesim

L'École de musique du SIM dispense l'enseignement musical sur Tinténiac et propose près de 30 disciplines différentes et une dizaine de pratiques collectives pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'école et de se faire plaisir au travers d'un panel de répertoire large et également grâce à l'instrument que nous possédons tous : La voix !

Le chant tient une place importante à l'école : En effet, elle propose une offre d'apprentissage musical vocal dès 7 ans. L'école dispense le chant choral pour enfants au travers de quatre chorales dans les communes de Tinténiac, Hédé – Bazouges, Combours ou encore Romillé. Les adultes ont aussi leur place et

se produisent plusieurs fois par an, au sein des chorales "Voix si Voix la" de Tinténiac et "A travers chants" de Romillé : Les répétitions sont hebdomadaires et réunissent une vingtaine de personnes dans la bonne humeur et autour d'un répertoire varié.

L'école propose également des cours de technique vocale en semi-collectif pour adolescents et adultes : Lieu d'expression au sein duquel chaque élève pourra travailler sa voix, l'amplitude de sa tessiture, la respiration mais également la phonétique au travers de répertoires actuels et ciblés.

Horaires et informations sur notre site internet :

www.simecoledemusique.com



Saison Culturelle

Banda Zilú

Après un an de voyage au Brésil, la chanteuse et le pianiste du groupe Banda Zilú font leur grand retour en Bretagne avec les valises remplies de soleil et de nouvelles chansons à vous partager... Un concert qui promet d'être haut en couleurs et de vous donner le sourire !

Amoureux du Brésil et de sa culture musicale, Azilis Esnault (Chant), Edouard Ravelomanantsoa (piano), Pauline Lovat (Clarinette/Percussion), Joris Viquesnel (Cavaquinho), Marcelo Costa (Percussion), Pierre-Marie Le Corre (Flûte traversière) vous feront voyager de l'autre côté de l'océan. Interprétant un répertoire de Samba populaire aux rythmes syncopés, colorés et festifs, vous ne risquez pas de rester assis sur vos chaises très longtemps...

Avec la participation des scolaires de l'école Notre Dame de Tinténiac. En partenariat avec la mairie de Tinténiac et la MCS.



Samedi 14 Décembre à 18h30
 Espace Ile et Donac - 35190 TINTENIAC
 Entrée 5€ / Gratuit – 16 Ans

France Services, un réseau de services publics près de chez vous

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France Services sont répartis sur le territoire de la Bretagne romantique. En un même lieu, il est possible d'obtenir des informations, d'être accompagné dans la réalisation de démarches en ligne ou encore de rencontrer un professionnel partenaire.

Combours

La Maison France Services de la Communauté de Communes Bretagne Romantique vous accueille chaque jour de la semaine pour :

- Être orienté vers les services adaptés
- Rencontrer un des 30 partenaires qui y assure des permanences sur l'emploi, le logement, la justice, la famille...
- Être soutenu dans la réalisation de démarches en ligne : refaire sa carte grise, faire une déclaration auprès de la CAF par exemple. Sur rendez-vous.
- Avoir accès librement à des ordinateurs.
- Échanger avec le Service Info Jeunes.

3 rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

02 23 16 45 45

maison-des-services@bretagneromantique.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le vendredi de 9h à 12h.

Prise de rendez-vous conseillée.



Mesnil-Roc'h

Au sein de La Poste, un agent France Services vous reçoit, facilite vos démarches et neuf organismes assurent des permanences ponctuelles. Vous pouvez également bénéficier en libre-service d'un accès à Internet et des équipements numériques.

54 rue de la Libération

35720 Mesnil-Roc'h - Saint-Pierre-de-Plesguen

02 99 21 91 29 - mesnil-roch@france-services.gouv.fr

Du mardi au vendredi : de 09h à 12h et de 14h à 16h30.

Le samedi : de 09h à 12h

Camping-car



De façon itinérante les agents France Services viennent à votre rencontre dans 8 communes du territoire : Trévérien, Longaulnay, Saint-Thual, La Baussaine, Trimer, Saint-Brieuc-des-Iffs, Les Iffs, et Saint-Domineuc.

La prise de rendez-vous est conseillée, notamment pour faciliter le rassemblement des documents nécessaires à la démarche que vous souhaitez effectuer.

06 65 42 66 44 / 06 75 78 07 07
france-services@plouasne.fr

Les demi-journées de permanences dans chaque commune varient chaque mois et sont à retrouver sur <https://plouasne.fr/france-services-itinerant>


POUR LES 10-17 ANS
**UN ESPACE POUR GRANDIR,
EXPLORER, S'AMUSER ET VIVRE
ENSEMBLE !**

Accompagner l'adolescent dans sa construction personnelle est essentiel dans cet espace d'accueil et de découvertes.

Les jeunes pourront profiter d'activités aussi diverses que variées : Sorties culturelles, nature, ateliers créatifs, activités sportives, soirées thématiques... Autant de moments partagés pour apprendre à développer son esprit critique, prendre des initiatives, apprendre à se connaître et vivre ensemble....


**UN RAMASSAGE EN MINI-BUS
DANS LES COMMUNES D'ANIM'6**
**POUR SE RENDRE
SUR LE LIEU D'ANIMATION**

HÉDÉ-BAZOUGES / LA BAUSSAINE / QUEBRIAC / ST DOMINEUC / ST THUAL

ANIMATION JEUNESSE


**PROGRAMMES ET
INSCRIPTIONS**

SUR LE SITE
WWW.ANIM6.FR



A TINTENIAC
QUARTIER JEUNES

LES OUVERTURES

LE MERCREDI MATIN : CM2
DE 10H À 12H EN PÉRIODE SCOLAIRE



DIRECTEMENT APRÈS LE COLLÈGE



LE MERCREDI : POUR LES 11-17 ANS
DE 12H30 À 19H

LE VENDREDI :
DE 17H À 20H30 SELON SOIRÉE

**POUR LES 11-17 ANS
TOUTES LES VACANCES**
DU LUNDI AU VENDREDI



LINDA AU 06.78.10.68.55
LINDA.JEUNESSE@ANIM6.FR

YOACHIM AU 07.87.45.02.02
YOACHIM.JEUNESSE@ANIM6.FR

Concours des maisons fleuries 2024



Remise des prix

Samedi 5 octobre 2024 à 11h (salle Ile et Donac) s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries 2024. Cette année, 25 habitants ont participé à ce concours dans les 3 catégories :

1 - Maisons avec jardin visible de la rue : 14 participants, 505 € de prix.

- 1^{er} Prix : Mme Evelyne Couppey 70€.
- 2^{ème} Prix : Mme Catherine Colo-Hellier 65€.
- 3^{ème} Prix : Mme Gisèle Guérin 55€.
- 4^{ème} Prix : Mme Marcelle Bougault 50€.
- 5^{ème} Prix : Mme Christine Barré 45€.
- 6^{ème} Prix : Mme Simone Hellier 40€.
- 7^{ème} Prix : Mme Annick Prunier 35€.
- 8^{ème} Prix : Mme Marie-Thérèse Prunier 30€.
- 9^{ème} Prix : Mme Lucienne Hilliard 30€.
- 10^{ème} Prix : Mr et Mme Didier & Joëlle Colombel-Favreau 20€.
- 11^{ème} Prix : Mr Eric Hellier 20€.
- 12^{ème} Prix : Mr Emile Desmares 15€.
- 13^{ème} Prix : Mr et Mme Germain & Marie Lagrue 15€.
- 14^{ème} Prix : Mme Marie-France Demay 15€.

2 – Balcons ou Terrasses : 5 participants, 80 € de prix.

- 1^{er} Prix : Mme Marie-Monique Gautier 20€.
- 2^{ème} Prix : Mme Christiane Texier 15€.
- 3^{ème} Prix : Mr. Daniel Marchand 15€.
- 4^{ème} Prix : Mme Yvette Houeix 15€.
- 5^{ème} Prix : Mme Aimée Mancion 15€.

3 – Maisons de campagne : 6 participants, 265 € de prix.

- 1^{er} Prix : Mr et Mme Philippe Pinsard 60€.
- 2^{ème} Prix : Mme Cécile Arragon-Le Bihan 55€.
- 3^{ème} Prix : Mr et Mme Roger & Anne Arragon 50€.
- 4^{ème} Prix : Mr et Mme Michel & Annick Arragon 45€.
- 5^{ème} Prix : Mme Angélique Cocherie 40€.
- 6^{ème} Prix : Mr Jean-Claude Arribard 15€.

Tous les inscrits au concours ont reçu au-moins 15 € de prix + 1 plante. Le jury du concours était composé cette année de Mmes Monique Leclanche (Tréverien), Nicole Roy (Saint-Domineuc) et Marie-Pierre Valet (Combours). Après l'accueil assuré par Christian Toczé, Maire de Tinténac, le classement 2024 a été dévoilé par Blaise Touzard, Adjoint aux finances et les différents prix et diplômes d'honneur ont été remis par Christian Toczé, Maire de Tinténac et plusieurs élus municipaux. La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié et l'assemblée s'est donnée rendez-vous pour l'édition 2025. La municipalité de Tinténac félicite les 25 participants qui ont contribué à l'embellissement de notre commune, et remercie chaleureusement les 3 membres du jury pour leur implication bénévole dans ce concours.

Pose de la première pierre des Maisons Sainte-Anne :

Mercredi 2 octobre 2024 – Quartier des Blancherais, Tinténiaac

La nouvelle structure pour l'accueil des personnes âgées dépendantes, dont le projet été lancé à l'été 2020, est sortie de terre début octobre à Tinténiaac. Cette nouvelle étape a donné lieu à une petite cérémonie réunissant les partenaires du projet, les représentants des collectivités territoriales, les personnels de la Maison Ste-Anne et les riverains, invités pour l'occasion.

Sœur Marie Delphine, Présidente de l'Hospitalité St-Thomas de Villeneuve a rappelé les intentions du projet : « une vision nouvelle de l'accueil des personnes âgées qui sort de la logique hospitalière et qui privilégie le maintien de l'autonomie, la liberté d'aller et de venir et l'inclusion des personnes accompagnées ». Elle a chaleureusement remercié l'ensemble des partenaires du projet, dont la commune de Tinténiaac, pour leur soutien.

S'en sont suivies les interventions de M. Marc Lelievre, Directeur Général de BSB les Foyers, de M. le Maire, Christian Toczé, puis de M. Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental 35 et enfin de M. Malik Lahoucine, Directeur Général Adjoint de l'ARS Bretagne.

M. le Maire a retracé l'historique complexe de l'espace urbain des Blancherais et a exprimé combien

Vue panoramique du public, pendant le discours de M. le Maire

ce projet était en phase avec les conceptions de la municipalité en matière d'accueil des personnes âgées. Il a remercié les parties prenantes et a félicité M. Frédéric Bimbot, adjoint à l'urbanisme, pour son engagement de premier plan dans le suivi du projet au nom de la commune. Il a conclu en exprimant sa certitude que ce nouvel établissement deviendra un exemple du bien vivre ensemble, en intégration avec la vie du quartier.

À l'issue des discours, les officiels présents ont posé symboliquement la 1^{ère} pierre du projet, sous les applaudissements du public. Il s'en est suivi un cocktail autour d'affiches présentant les détails du projet par les architectes Nem et Studio 1984. Ce temps d'échange a permis à chacune et à chacun de mieux découvrir ce beau projet qui va faire de Tinténiaac une commune pilote pour l'accueil de nos aînés.



Démarriage des travaux sur le site des Blancherais



Discours de Sœur Marie-Delphine (HSTV)



Pose de la 1^{ère} pierre par les personnalités officielles

Repair Café Réparer ou jeter ? Le repair-café vous propose de réparer...

Dates d'ouverture 2024 – 2025

- > Samedi 9 novembre 2024 / 9h00 - 12h00
- > Samedi 30 novembre 2024 / 9h00 - 18h00 au profit du téléthon
- > Samedi 11 janvier 2025 / 9h00 - 12h00
- > Samedi 8 février 2025 / 9h00 - 12h00

Si vous avez des questions, vous pouvez passer nous voir. On vous offrira un petit café.
Contact mail : mcstinteniatic@gmail.com



Des noces en Or

pour Marie-Anne et Pierre Depincé



C'est tout juste 50 ans après leur mariage (célébré le 27 septembre 1974 à Tinténiaac) que Marie-Anne et Pierre Depincé se sont retrouvés, le samedi 17 août 2024 à 11h30, entourés de leur famille et amis pour fêter leurs noces d'or à la mairie de Tinténiaac.

C'est Blaise Touzard, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration générale qui a accueilli le couple sur le perron de la mairie, avant de retracer leur parcours de vie.

Marie-Anne Depincé est née à Rennes le 16 juillet 1953. Dès l'âge de 5 ans, elle vient habiter à Tinténiaac avec ses parents à la cité du Ponthiou (secteur actuel de la Reinalais). Plus tard, à 17 ans, ils rejoindront une maison dans un autre hameau de Tinténiaac (la Besnelais). Marie-Anne fut écolière à l'école privée Notre Dame à Tinténiaac et devint aide-soignante puis par la suite agricultrice.

Pierre Depincé, lui, est né le 13 février 1951 à Saint-Ouen la Rouërie et a passé une partie de sa vie en Ille et Vilaine avant de rejoindre la commune de Saint-Solen dans les Côtes d'Armor. Pierre a fréquenté l'école publique de Saint-Solen pour ensuite poursuivre des études dans le domaine agricole à Quévert dans les Côtes d'Armor.

Jeunes adultes, Marie-Anne et Pierre se sont rencontrés dans un bal à Pleugueneuc un samedi soir, le 9 septembre 1973, pour ne plus se quitter ensuite. Un bal d'ailleurs où Marie-Anne n'allait jamais ! Comme quoi, le destin ! Pour l'anecdote, Marie-Anne se rendit au bal de Pleugueneuc en 3 Chevaux, voiture qu'elle

avait achetée à une étudiante en médecine à Rennes. Après leur mariage, Pierre et Marie-Anne se sont installés sur l'exploitation familiale à Saint-Solen. De cette union naquirent 4 enfants : Sébastien (né en 1975), Séverine (née en 1977), Benjamin (né en 1983) et la petite dernière Anne-Emmanuelle (née en 1986). Pour différentes raisons, le couple, 20 ans après s'être marié, quitta la Bretagne en 1994 pour le département de la Loire (près de Roanne entre Saint-Etienne et Lyon) où le couple vit toujours. Une nouvelle vie (personnelle et professionnelle) a alors démarré pour Marie-Anne et Pierre qui ont travaillé ensemble en phytothérapie agricole (Pierre était technico-commercial et Marie-Anne travailla avec son époux dans ce domaine). C'est en 2011 que l'heure de la retraite a sonné pour le couple. En 2013 et 2016, ils eurent la grande joie d'être grands parents avec la naissance de Alicia et Clarisse. A la retraite, Marie-Anne et Pierre ne semblent guère s'ennuyer. Ils sillonnent la France et l'Europe avec leur camping-car. Ils viennent très souvent à Tinténiaac au camping municipal.

Au cours de leurs noces d'or, Marie-Anne et Pierre Depincé ont renouvelé leur engagement mutuel. En fin de cérémonie, au nom de la Ville de Tinténiaac, l'Adjoint au Maire a remis aux mariés un bouquet de fleurs, une attestation de noces d'or, une copie de l'extrait d'acte de mariage de 1974 et un pot de miel local. En conclusion, l'élú a formulé aux mariés tous ses vœux de santé, de bonheur et de longue vie à leur couple. Bravo et Vive les mariés !

Solidarité à Tinténiac

Depuis 2020, la distribution alimentaire organisée par le CCAS, en collaboration avec la Banque Alimentaire de Saint-Malo, le Super U et la boulangerie Phelep de Tinténiac, a lieu chaque jeudi sans interruption, grâce à l'engagement des bénévoles, des élus et des administrateurs du CCAS. Cette distribution du jeudi matin permet également de partager des informations sur les événements locaux, comme la présentation des actions de la conseillère numérique de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique.

De plus, diverses associations s'associent au CCAS pour proposer des actions aux habitants, comme par exemple le Musée de l'Outil qui offre des invitations gratuites, le Secours Catholique qui soutient le CCAS pour les séjours vacances, ainsi que la MCS et la ludothèque qui mettent en place des adhésions suspendues à la ludothèque ou à la médiathèque.

En cas de difficultés vous pouvez prendre contact à la mairie pour rencontrer Mme Giot, Adjointe à la solidarité et à l'action sociale, qui saura vous orienter vers les services appropriés.

Nous sommes constamment à la recherche de bénévoles pour récupérer les denrées à Saint-Malo ou pour participer à l'entretien du jardin partagé. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'accueil de la mairie de Tinténiac. Sans bénévole, toutes ces actions ne pourraient être mises en place ; les élus et les administrateurs du CCAS les remercient chaleureusement.

Enfin, la collecte nationale des Banques Alimentaires aura lieu les 22 et 23 novembre 2024. Si vous souhaitez y participer, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie.



Fête de la musique

Un moment familial et convivial

Le samedi 22 juin, la fête de la musique a été organisée par la MCS (Maison de la Culture et de la Solidarité) en collaboration avec la Municipalité. Une fête familiale où petits et grands ont profité d'une magnifique journée ensoleillée et de pléthore d'activités proposées à l'espace Ile et Donac.

Au programme :

- > Les incontournables bulles géantes d'Olivier,
 - > Les animations de l'association la "Houpette" (déguisements, piscine à balles, jeux en bois, stands de bonbons et crêpes...),
 - > Un marché de 50 créateurs locaux,
 - > Buvette, galettes-saucisses,
 - > Le challenge du puzzle-paint
 - > Le tout avec une magnifique programmation musicale :
"Le Groupe", "Les Armoires Blindées" et La formation du SIM "Why Not"
- Vivement l'année prochaine !!!



Les Vendredis de l'été 4^e édition



Du 05 juillet au 23 août, les vendredis de l'été, ce furent 8 concerts gratuits et un public toujours présent au rendez-vous, place André Ferré.

Pour cette 4^e édition, la Municipalité ainsi que les associations "Les Hivernales" et "Jazz and Boogie" ont à nouveau voulu vous faire voyager aux sons de musiques cubaines, malgaches, traditionnelles bretonnes, au rythme du folk, du jazz classique, du blues ou du boogie-woogie.



Bravo au CJCT (Conseil des Jeunes Citoyens de Tinténiaç) qui a organisé son 1^{er} concert le mercredi 21 août avec une ambiance DJ, hip-hop, électro et merci à tous les créateurs présents sur le marché d'ouverture et de clôture de ces festivités ! Nous vous donnons tous rendez-vous l'année prochaine pour la 5^{ème} édition de cet incontournable événement estival au cœur de notre ville.





1944 - 2024 - Commémoration

Tinténiac a été libérée le 02 août 1944,

la commémoration des 80 ans de cette libération s'est déroulée le vendredi 23 août 2024.

A cette occasion plusieurs manifestations ont été organisées en partenariat

avec Monsieur Cyril Gilbert Président de l'UNC-Tinténiac,

Monsieur Thierry Mazurier, Président du Comité du Souvenir français de la Bretagne Romantique,

Monsieur Joris Brouard membre de l'Association ANACR

(Association Nationale des Anciens Combattants et Ami-es de la Résistance),

Monsieur Jean-Michel Bergougniou, Président du Musée de l'outil et des Métiers

ainsi que Madame Annick Brugallé-Bergougniou, qui avec Monsieur le Maire, Christian Toczé, sont allés rencontrer quelques habitants, alors enfants lors de cette période de guerre.

Trois cérémonies sur 3 lieux différents

Trois cérémonies ont été organisées, suivies par une assistance nombreuse composée d'élus, de porte-drapeaux, du commandant et de son Adjoint du Centre de Secours de Tinténiac, d'une représentation des anciens Sapeurs-Pompiers, des habitants de la commune et de communes environnantes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir également Dominique et Patrick Tostivint, ce dernier est le neveu d'Albert Tostivint ainsi que Monsieur Éric Beaty Président du Comité de jumelage Rennes / Rochester (Etats-Unis) ancien Directeur de l'Office Franco-Américain de Rennes et ancien membre du Consulat Américain.



des 80 ans de la libération de Tinténac



Aziliz Gilbert relatant le martyr d'Albert Tostivint.



La cérémonie au Parc Félicité de Lamennais.

Stèle Albert Tostivint

La première cérémonie s'est déroulée dans le parc de l'avenue Félicité de Lamennais, auprès de la stèle d'Albert Tostivint rappelant le martyr subi par le jeune résistant torturé par les Allemands le 02 août 1944 à cet emplacement même et décédé de ses blessures le lendemain à l'hôpital de Combourg. Le portrait d'Albert Tostivint a été dévoilé à cette occasion. Le calvaire vécu par Albert Tostivint a été relaté par Aziliz Gilbert.



La cérémonie au Parc Félicité de Lamennais.



La cérémonie au Parc Félicité de Lamennais.



L'assistance au Parc Félicité de Lamennais.



1944 - 2024 - Commémoration

La Borne de la liberté :



Intervention de Joris Brouard à la borne de la Liberté.



Monsieur le Maire et Eric Beaty devant la borne de la Liberté.

Puis toutes les personnes se sont déplacées vers la Borne de la liberté située également sur l'avenue Félicité de Lamennais, à l'entrée de la Commune. Là, Monsieur Joris Brouard a rappelé l'arrivée des soldats américains le 2 août 1944, il y a 80 ans et rappelé l'origine de ce symbole fort de la libération jonchant "La voie de la liberté" : "Les avant-gardes de la 6^{ème} Division blindée américaine du général Grow pénétrèrent dans Tinténiac par la route de Saint-Domineuc.

La division était attachée à la 3^{ème} Armée du général George Patton à qui il avait été confié la mission de s'emparer des ports bretons surtout celui de Brest, indispensables à la logistique alliée".

Ndlr : Pour plusieurs témoins de l'époque, les Américains sont également arrivés par la route de Combourg.

"À la fin de la guerre, à l'initiative du colonel Guy de la Vasselais, officier de liaison français de la 3^{ème} Armée américaine, et de Gabriel Hocquard, maire de Metz, le parcours emprunté par la 3^{ème} Armée du général Patton fut matérialisé par des bornes kilométriques appelées "bornes de la Liberté". Le modèle original de la borne est dû au sculpteur François Cogné. On compte en tout 1145 bornes soit 1145 kilomètres entre la Normandie et Bastogne en Belgique qui symbolisent la "Voie de la Liberté". Monsieur Eric Beaty a souligné les liens particuliers et forts qui unissent les Etats-Unis et la France. En hommage à l'armée Américaine, Monsieur Franck Lemarchandel, élu et délégué militaire de la municipalité mais aussi ancien musicien de la musique militaire des Transmissions a joué l'hymne Américain à la trompette d'Harmonie.



Franck Lemarchandel jouant l'hymne américain à la borne de la Liberté.



des 80 ans de la libération de Tinténac



La cérémonie au Monument aux Morts.



La cérémonie au Monument aux Morts.

Le Monument aux Morts

Le groupe a rejoint ensuite le Monument aux Morts où les attendaient plusieurs habitants de la commune. Une plaque "A nos libérateurs", en hommage à la 6^{ème} division blindée américaine (6th US Armored Division) a été dévoilée lors de cette cérémonie.

Les interventions de Cyril Gilbert et de Thierry Mazurier, n'étaient pas sans rappeler l'importance du devoir de Mémoire "la liberté se défend aussi par notre effort de mémoire". Le discours de Christian Toczé, Maire de Tinténac, quant à lui, remémorait le contexte difficile de cette période en rendant hommage à André Ferré, élu Maire de la commune en 1937. Il s'est poursuivi par de courtes anecdotes relatées lors de sa rencontre avec plusieurs habitants de Tinténac ayant vécu dans la commune au moment de l'occupation allemande et de l'arrivée des Américains.



Intervention de Cyril Gilbert (UNC) au Monument aux Morts.



Eric Beaty dévoile la plaque en hommage à nos libérateurs.



Intervention de Thierry Mazurier (Souvenir Français au Monument aux Morts.



1944 - 2024 - Commémoration

Extraits du discours de Monsieur le Maire



« Aujourd'hui, nous nous réunissons pour honorer un jour historique et célébrer un moment décisif dans notre histoire : la libération de Tinténac le 2 août 1944. Ce jour marque non seulement la fin d'une longue période d'occupation et de souffrances, mais aussi le début d'une nouvelle ère de liberté et d'espoir pour notre Commune.

Le 17 juin 1940, les troupes allemandes arrivèrent de Saint-Malo. Des habitants se souviennent encore de cette journée où les soldats tournaient en rond autour de la place de la commune, marchant au pas de l'oie. Les enfants, dans leur innocence, tentèrent de les imiter, mais furent rapidement renvoyés par les officiers aux cris de "Raoust". Bientôt, les soldats se dispersèrent dans toutes les maisons vides de la commune. La Kommandantur fut d'abord installée dans la maison Chauvin, près de la mairie, puis dans la maison Boucher et enfin, celle de Monsieur et Madame Renault.

La vie sous l'Occupation s'organisa tant bien que mal. Je vous livre ci-après plusieurs témoignages qu'ont bien voulu me confier des habitants ayant vécu cette période dans notre commune et ce, sans ordre chronologique.

La place du centre-bourg, de nombreux jardins des maisons de la commune et des fermes environnantes, furent marquées par des tranchées creusées profondément pour se protéger d'éventuels bombardements. Un couvre-feu strict fut instauré à 21h chaque soir, forçant les habitants à couvrir leurs fenêtres de grands rideaux noirs pour ne laisser filtrer aucune lumière. Les patrouilles allemandes n'hésitaient pas à perquisitionner les maisons, soulevant parfois même les draps dans les chambres des enfants.

Malgré la présence oppressante des soldats, certains habitants firent preuve de courage, souvent de manière discrète mais déterminée. Un cafetier décida de retirer le mot "café" de son enseigne pour éviter d'accueillir des soldats allemands. Un cordonnier, quant à lui, décolla le bout des bottes de soldats allemands en y insérant de la cire, espérant ainsi qu'elles ne tiendraient pas dans les conditions rigoureuses des campagnes de Russie.

Madame Chantrel, la postière, sauva de nombreuses vies en brûlant des lettres de dénonciation, tandis que le père Daudet, un moine de Ploërmel, risqua sa vie en cachant un émetteur radio dans le grenier d'un commerçant. Cet acte héroïque, bien que nécessaire pour la cause, remplissait d'angoisse l'épouse du commerçant, qui vivait dans la crainte constante d'une découverte par les Allemands.

Deux sœurs, en se rendant dans un de leurs champs, remarquèrent que certaines traverses des rails du Petit Tacot, reliant Rennes à Saint-Malo, avaient été dévissées. Elles alertèrent immédiatement le maire, Monsieur Henri Hamon, qui répara aussitôt les rails de peur que les Allemands ne découvrent le sabotage et ne prennent des otages parmi la population. En effet, la commune avait dû fournir une liste aux Allemands. Le père Groussard, vicaire de la Commune, avait dit, qu'il devait être le premier à y passer.

des 80 ans de la libération de Tinténac

À Noël, les Allemands ont mis un gros sapin devant le bar du marché. Il était tout illuminé avec des petits sacs de noix tout autour. Bien sûr trois jeunes de la commune, dont André Briot, se sont permis de chiper chacun un sac.

Les conditions de vie étaient rudes, mais l'humanité persistait. En 1940, des habitants de Tinténac apportèrent de quoi se couvrir aux prisonniers malgaches détenus dans des baraques en tôle près du canal. En retour, ces prisonniers fabriquaient des bagues en pièces de monnaie pour exprimer leur gratitude. Certains ont été mis à disposition dans les fermes alentours mais toujours gardés par un soldat.

La solidarité des habitants de Tinténac ne s'arrêtait pas là. Notre commune devint un refuge temporaire pour de nombreux réfugiés, fuyant la guerre et ses horreurs. Les habitants, malgré les privations, se mobilisèrent pour les accueillir et les nourrir. Une famille belge, par exemple, trouva ici un abri et forgea des liens d'amitié avec la famille Brugallé, liens qui perdurent jusqu'à ce jour.

Malgré l'occupation, l'information circulait dans toute la commune. Le journal Ouest-Éclair était partagé, et les commerçants, comme le garde-champêtre Monsieur Demarcq, faisaient de leur mieux pour soutenir la population.

Cependant, il est important de rappeler que cette guerre n'était pas désirée non plus par tous les Allemands. Plusieurs témoins se souviennent des soldats allemands montrant les photos de leurs familles, des larmes aux yeux, loin de leurs proches.

La résistance et la solidarité face à l'adversité sont des valeurs qui ont caractérisé notre communauté durant ces années sombres. Elles nous rappellent que, même dans les moments les plus difficiles, l'humanité, le courage et l'entraide peuvent triompher.

Le 2 août 1944, jour de libération de la commune, fut un moment de grande réjouissance et d'émotion. Les premiers contacts avec nos libérateurs furent marqués par la rencontre entre les habitants et les troupes alliées. Madame Chollet, qui parlait anglais,

joua un rôle crucial en facilitant la communication entre les soldats et les habitants. Grâce à son intervention, des liens importants furent établis, et les premiers échanges furent empreints de solidarité et de générosité.

Les Américains installèrent leur campement vers Rolin et apportèrent avec eux non seulement de l'espoir, mais aussi des gestes concrets de soutien. Ils distribuèrent, des chewing-gums, du chocolat, des allumettes, des cigarettes, des rations mais également de la viande congelée.

Parmi ces soldats, se trouvait un chien nommé Skeppe, venu avec des Anglais, qui trouva un nouveau foyer dans la famille Chabot. Cette famille accueillit chaleureusement les soldats américains, leur offrant une hospitalité sincère. Les soldats, très polis et respectueux, dormaient dans leurs tentes tandis que la maison des Chabot devenait un lieu de rencontre convivial pour les soldats américains. Les troupes restèrent environ trois à quatre semaines avant de partir en direction de Rennes. Au cours de leur séjour, l'un des soldats, un tailleur de métier, exprima le désir de rester en France et de s'installer à Paris, témoignant ainsi de l'impact profond que cette terre de France avait sur lui.

En ce jour où nous célébrons la libération de Tinténac, nous devons également nous souvenir de ce que Monsieur André Ferré a représenté : un symbole de courage, de dévouement et de sacrifice. Son histoire nous rappelle que la liberté pour laquelle nous nous battons n'est jamais acquise sans douleur, sans sacrifices, mais elle est toujours précieuse et digne de notre plus grand respect.

Nous rendons hommage à tous ceux qui ont lutté et se sont sacrifiés pour que nous puissions vivre libres. Nous célébrons les actes de courage, de solidarité et de générosité qui ont marqué cette période difficile. Que le souvenir de ces moments de bravoure et d'humanité reste à jamais gravé dans nos cœurs et continue d'inspirer les générations futures.

Vive Tinténac ! Vive la liberté ! Vive la France !





1944 - 2024 - Commémoration

Le verre de l'amitié au son de la musique de la Nouvelle Orléans

A l'issue des 3 cérémonies, le verre de l'amitié a été offert par la Municipalité, au son de la musique de la Nouvelle Orléans avec le groupe "The Sassy Swingers" qui a proposé un peu plus tard dans la soirée un concert sur la place André Ferré dans le cadre des vendredis de l'été.



des 80 ans de la libération de Tinténac

Une exposition à la Médiathèque de Tinténac

Du 24 août au 14 septembre, une exposition s'est tenue à la médiathèque. Elle rassemblait 11 photos agrandies, prises au Pont à l'Abbesse le 2 août 1944 lors de l'arrivée des Américains ; 2 panneaux : l'un relatant l'avancée de la 6^{ème} US Armored Division en Bretagne et l'autre mettant à l'honneur 4 résistants morts à Tinténac durant l'été 44 (Alexis Cadodal - Louis Desnos - Charles Hiroux - Albert Tostivint).

Des objets et des documents d'époque, des affiches, des "Unes" de journaux, la maquette d'un Liberty-ship accompagnée de l'histoire et de la présentation de ce bateau sont venus compléter cette exposition très appréciée des visiteurs.



La commémoration des 80 ans de la libération de Tinténac fut un véritable succès et la Municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

LES AVEZ-VOUS RECONNUS CES JEUNES TINTÉNIACOIS ? Voici les réponses :

- > EN BAS DE GAUCHE À DROITE :
Georges Gautier - Jean Cabaret (réfugié) - **Dominique Provost**
Félix Zanone - Fernand Gautier - André Briot.
- > 2^{ème} RANG DE GAUCHE À DROITE :
Jean Laigle - Yves Chantrel (famille du bourrelier) - **Anatole Grosset**
Joseph Lemarchand (aide-moniteur) - **Joseph Péroux - Jean Nobilet**
Yves Demarcq.
- > EN HAUT DE GAUCHE À DROITE :
Georges Maigné (Le moniteur qui venait de la Tour d'Auvergne de Rennes à vélo tous les lundis - arrêté et disparu en 43/44)
Albert Chantrel - Guy Delamotte - Henri Coignard - Yvon Rouyer
Jean Dugué.





1944 - 2024 - Commémoration

Cet article est paru en décembre 2014, dans le bulletin municipal n°2. Il vous est proposé à nouveau, avec l'accord donné à Monsieur le Maire, par Monsieur Christian Jouquand son auteur, le 20 septembre dernier. Monsieur le Maire remercie également Patrick Tostivint, neveu d'Albert Tostivint qui lui a fourni les photos illustrant cet article. Christian Jouquand est né le 4 juillet 1944 à Pleugueneuc. Il a fréquenté l'actuel collège Théophile Briant à Tinténiac. Il a vécu son enfance et son adolescence à Combourg. Il a fait carrière dans la Police Nationale.

Dans son troisième ouvrage intitulé "Vivre et Grandir en BRETAGNE ROMANTIQUE au TEMPS DES TRENTE GLORIEUSES" il restitue à travers sa mémoire fidèle, la vie scolaire, les rites religieux et sociaux, les travaux quotidiens et la vie paysanne, les sentiments des habitants du territoire de l'actuelle Bretagne Romantique de 1944 à 1974.



Le tombeau d'Albert Tostivint, l'épitaphe est de son père



Albert Tostivint et le jeune Raymond Esnault, à la Cocherais en Plesder

Albert Tostivint (1920-1944)

par Christian Jouquand

Le 24 juillet 1944 à Tinténiac, à l'orée du bois d'Housse-magne, des miliciens français abattirent sauvagement 2 jeunes résistants de la région de Dinan, Charles Hiroux et Alexis Cadoudal. Ils avaient respectivement 22 et 23 ans. Le jour de la libération de Tinténiac par les soldats américains, le 2 août 1944, les soldats allemands martyrisèrent dans le parc de la propriété de l'Epine, un jeune résistant de Breteil (Ille-et-Vilaine), Albert Tostivint, qui décéda le jour même des suites des mauvais traitements infligés par les soudards nazis. Aujourd'hui, le Square où se dresse le monument aux Morts de Tinténiac porte le nom d'Albert Tostivint.

Albert Tostivint, était né le 11 juin 1920 à la Chapelle-Thouarault (Ille-et-Vilaine) de Emmanuel, Cantonnier et de Victoire Collet. Il était l'aîné des 5 enfants du couple. Albert fréquenta l'école primaire de Breteil jusqu'au certificat d'études primaires, puis fut apprenti mécanicien vélo à Breteil. Il travailla ensuite dans de nombreuses fermes de la région de Breteil, puis de Pacé. En raison de la guerre, Albert ne fit pas de service militaire.

Réfractaire au STO, il quitta Pacé pour aller se cacher à Plesder à la Cocherais chez Henri Esnault et son épouse, née Marie Louvet. Il prenait ses repas avec la famille Esnault qu'il aidait dans leurs diverses activités et réparait des vélos dans une sorte de cagibi où il dormait (à proximité d'une ancienne maison de Jean-Louis Chesnel). En 1943, il reçut, chez ses parents à Breteil, l'ordre de rejoindre Paimpol dans le cadre du STO. Son frère Emmanuel et sa sœur Émilienne se rendirent à vélo à Plesder afin de remettre discrètement le pli à Albert. Celui-ci obtempéra et se rendit à Paimpol, par curiosité essentiellement, mais se sauva la nuit suivante pour rentrer précipitamment à Plesder où il retrouva ses amis résistants, commandés localement par Albert Caro et Couapel et placés sous l'autorité de Louis Pétri dit Loulou-Tanguy, chef interdépartemental des FFI-FTP et membre de la direction régionale des FFI Bretagne.

des 80 ans de la libération de Tinténiaac

Entré dans la résistance en décembre 1941, Louis Pétri allait, à 23 ans, se distinguer en 1942 parmi les premiers FTP de la région de Fougères. En 1943, il conduisait 13 opérations contre l'occupant allemand. En 1944, il participait à plus de 60 actions de guérilla. Le 6 juin 1944, jour du débarquement des alliés, il fournissait 50 FTP aptes à détruire le nœud ferroviaire Guer-Ploërmel etc. Le 10 juillet, Loulou-Tanguy dirigeait le déraillement de Noyal-Acigné, arrêtant le trafic de l'ennemi durant 72 h. Avec ses partisans, ils libéraient par les armes les patriotes des prisons de Dinan et de Vitré. À la tête de 2500 FTP, il était en liaison avec le commandement allié pour organiser au travers des lignes allemandes, la participation de la guérilla au service des blindés qui perçaient le front ennemi et pénétraient en Bretagne insurgée, concourant à la libération de la région. Louis pétri est décédé le 1^{er} novembre 1984 à Cancale.

Dans le cadre des opérations de harcèlement contre les nazis, au cours de la nuit du premier au 2 août 1944, c'est-à-dire quelques heures avant la libération de Pleugueneuc et de Tinténiaac, le groupe FFI-FTP de Pleugueneuc, commandé par Marie-Ange Fouéré et celui de Plesder attaquèrent, au carrefour de la colonne, des troupes allemandes qui circulaient sur la RN 137 en direction de Rennes. Tous ces résistants locaux dissimulés derrière un mur en terre qui existait à l'époque, ouvrirent le feu avec leurs fusils et pistolets sur les Allemands. Un soldat nazi aurait été tué, mais les Allemands répliquèrent violemment à la mitraillette. Couapel comprit rapidement qu'il ne fallait pas insister, il ordonna sagement à tous : "on se replie". Albert Tostivint, qui se trouvait sous le petit pont au carrefour de la colonne, suggéra : "on a peut-être encore le temps d'en descendre un autre ?". Sans plus attendre Couapel et ses troupes décrochèrent. Afin de les rejoindre plus rapidement Albert Tostivint eut le tort de ne pas rester dissimulé derrière le mur de protection. Il traversa la route nationale 137 et fut fait prisonnier par les Allemands.

Au cours de leur fuite à travers les bois et les champs de la Motte Beaumanoir, ses compagnons d'armes ne s'aperçurent pas de suite de son arrestation, de sa disparition. Ils ne l'apprirent en fait que juste après la libération de Tinténiaac et la récupération du pauvre Albert Tostivint, en mauvais état, acheminé vers l'hôpital de Combourg.

Des divers renseignements recueillis par la famille Tostivint et communiqués par Emmanuel Tostivint (il avait 16 ans au moment de ces événements douloureux), il s'avère qu'Albert fut forcé, au cours de la nuit, à marcher à pied de la Colonne à Tinténiaac, les mains sur la tête derrière un camion et souvent sous les coups. Il arriva enfin au parc de la propriété de l'Epine, à l'entrée du bourg de Tinténiaac. Après avoir reçu d'autres coups sadiques, en mauvais état et toujours menotté, il fut adossé à un arbre.



Albert Tostivint



1944 - 2024 - Commémoration



Les nazis, alors excessivement nerveux, furent chercher du lait dans une ferme voisine. Un gamin de la ferme aperçu Albert, en informa sa mère (Madame Chevalier) qui le seau à lait à la main, réussit à déjouer la vigilance des Allemands afin de donner l'alerte. Elle informa Monsieur Lanier, un constructeur malouin de bateaux alors réfugié à Tinténac de la présence de ce prisonnier maltraité dans le parc de l'Epine. Monsieur Lanier prit son vélo, fonça en direction de Combourg afin d'alerter, à son tour, les troupes américaines en instance de libérer toute la région. Ces Américains l'écouterent, une jeep se dirigea vers Tinténac. Les Américains tirèrent quelques rafales en arrivant dans le bourg, vers midi, ce qui incita les soldats allemands à se rendre sans combattre.

Jean-Baptiste Arribard qui avait aperçu, vers 11h45 un camion rempli de soldats allemands énervés venant de la chapelle aux Filtzméens se diriger vers le centre de Tinténac, se souvient d'avoir vu, peu après la libération, devant l'étude du notaire Pierre Kerhervé, une trentaine d'Allemands, tous d'un certain âge, en rang par trois, les mains sur la tête, tenus en respect par des résistants locaux armés de revolvers. Pendant une heure, le groupe attendit l'arrivée d'un camion américain ; les Allemands furent embarqués sans maltraitance. Auparavant, ils démontèrent la chicane qu'ils avaient mise en place, route de la Baussaine, côté monument aux Morts. Ils étaient des "Todt" (du nom du général et ingénieur allemand qui, ministre de l'armement en 1940, attacha son nom à l'organisation des travaux d'équipement et de fortification : ligne Siegfried, mur de l'Atlantique notamment). Une foule énorme, s'était rassemblée à proximité du carrefour et applaudissait les soldats américains qui se dirigeaient vers la Baussaine.



8 août 1944 :
les obsèques à
Breteil d'Albert
Tostivint

des 80 ans de la libération de Tinténiaac

Apparemment, les Américains ne procédèrent pas, Parmi ces "Todt", à une enquête en vue d'identifier les tortionnaires d'Albert Tostivint et de savoir où éventuellement ceux-ci s'étaient enfuis. Albert Tostivint fut récupéré dans un piteux état. Monsieur Stirbois, un ouvrier, lui enleva ses menottes. Yvonne Nobilet, la sage-femme de Tinténiaac, alertée, prodigua les premiers soins au jeune homme et le conduisit, à bord d'une voiture allemande récupérée, à Combours où il mourut vers 17h00. Il n'avait donc que 24 ans. Il avait eu la vessie crevée, conséquence sans aucun doute des nombreux coups de pieds reçus dans le bas ventre. Il avait une large entaille au front, comme si les nazis avaient cherché à le scalper" à l'indienne". Sur son lit de mort, Albert portait un large bandage au front.

Albert Tostivint était porteur de faux papiers ; ni M. Lanier, ni Yvonne Nobilet, ni le personnel soignant de "l'hôpital" de Combours ne connaissait son identité véritable. La municipalité de Combours envisageait même déjà de l'inhumer dans le cimetière communal avec la mention "Identité inconnue" ! Ce furent les résistants de Plesder à la recherche de leur camarade disparu depuis l'affrontement de la nuit à la Colonne, qui permirent son identification formelle ; ce furent eux qui annoncèrent la mauvaise nouvelle à son frère Jean Tostivint également caché à la Cochériaies. Jean se transporta le lendemain matin, 3 août, à Combours et reconnu Albert. En cette époque troublée où les communications fonctionnaient mal, où la gendarmerie et les FTP avaient du mal à faire respecter l'ordre républicain et éviter trop de règlements de comptes, Jean Tostivint ne put aviser sa famille de la mort d'Albert que le samedi 6 Août. Les parents récupérèrent à Combours le corps de leur malheureux

fil. Les obsèques d'Albert eurent lieu à Breteil le lundi 8 août 1944, en présence d'une foule très nombreuse.

À titre posthume, Albert Tostivint fut l'objet de la citation suivante de la division 176 :

"Le Général de division Allart, commandant la 11^{ème} région militaire, cite à l'ordre de la division, Tostivint Albert. Motif de la citation : jeune homme très courageux. A participé à plusieurs sabotages contre l'armée allemande. A pris part au combat de la libération de Saint-Malo. Fait prisonnier, il est emmené à Tinténiaac où les Allemands le torturèrent sauvagement. Délivré par les Américains, il décède quelques temps après à Combours des suites des mauvais traitements subis. Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec Etoile d'argent. À Rennes, le 23 novembre 1945."

En hommage au jeune résistant, Monsieur Lanier baptisa son bateau lancé au Havre en 1945, Albert Tostivint.

Jean Tostivint poursuivit le combat de la résistance contre les Allemands puis s'engagea dans l'armée française. Il servit notamment au Maroc.

Emmanuel Tostivint, sportif et fanatique de vélos, comme Albert son frère aîné, apprit le métier de mécanicien vélo, il se mit même à son compte et exerça pendant quelques temps ses fonctions à Trévérien, puis s'en fut à Montfort-Sur-Meu où il travailla pendant 24 ans dans le bâtiment. En 1952, il entra aux pompiers de Montfort et servit jusqu'en 1979. Chef de corps pendant 13 années, il termina sa carrière avec le grade de lieutenant de pompiers.

Christian JOUQUAND



Le chalutier Albert Tostivint construit par Monsieur Lanier, avec la casquette blanche. C'est lui qui alla de Tinténiaac à Combours en vélo, chercher les Américains pour sauver A. Tostivint.

Forum des associations 2024

Art, culture, environnement, loisirs, solidarité, sport... Plus de 90 associations ont répondu "Présente" à l'espace Ile et Donac. Cette année, les Tinténiaois ont découvert ou redécouvert 2 animations : une démonstration de danse concoctée par l'association Envolée et un baptême poney proposé par le club André Sport Equestre.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 14 septembre, pour la 2^e année consécutive, s'est tenue la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Les néo-Tinténiaois ayant emménagé lors de ces 12 derniers mois étaient ainsi conviés en salle Ile et Donac pour cette rencontre avec une quinzaine d'élus et une dizaine de représentants d'associations du territoire. 14 foyers ont répondu présents à notre invitation.

Après le mot d'accueil de M. le Maire, une présentation des élus et l'intervention des représentants d'associations, chaque foyer s'est vu remettre une enveloppe de bienvenue. Cette enveloppe contenait un bon pour un abonnement à l'année au réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique, un coupon Sport ou Culture émis par le CCAS d'une valeur de 10€ à valoir pour l'adhésion à l'une des associations de la Bretagne Romantique ainsi que 2 entrées gratuites pour le Musée de l'Outil et des Métiers offertes par l'association du Musée de l'Outil. Cette cérémonie s'est conclue par un temps d'échanges autour de fines bulles, les conditions idéales pour permettre à nos nouveaux administrés de faire connaissance entre eux, avec les élus et de découvrir la diversité et le dynamisme des associations de Tinténia.

Nous leur souhaitons à nouveau à tous la bienvenue à Tinténia.





Assodao - Taiji

Cours de Taiji les mardis et jeudis de 18h15 à 20h15 - Salle Du Guesclin à Tinténac et stages mensuels le samedi à St-Brieuc des Iffs

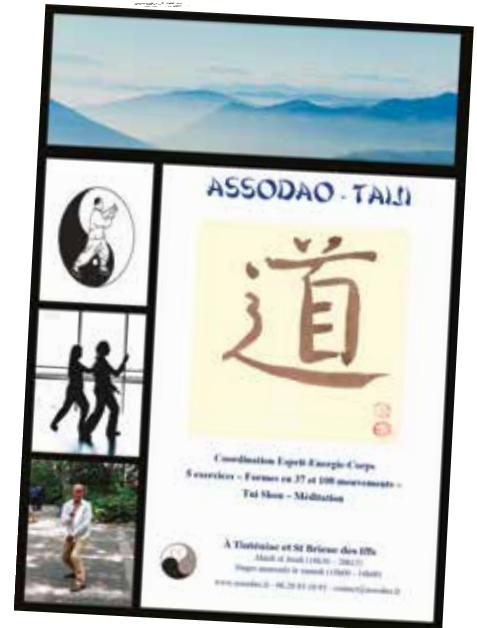
Le Taiji permet la formation de l'esprit par la pratique du mouvement interne. Les mouvements sont souples, circulaires et relâchés. Ce processus de raffinement à travers le corps développe l'intention et l'attention, source de croissance pour l'intelligence profonde. Le Taiji se pratique aussi avec un partenaire, l'écoute de l'autre dans le mouvement aide à réguler les forces, cédant aux pressions les plus légères tout en suivant le moindre recul. Avec l'autre, se découvre la suprématie de la douceur sur

la dureté. Ce processus dans la pratique soutient l'interconnexion des champs subtils physique, émotionnel et mental ainsi que l'évolution intérieure.

➤ Assodao guide l'apprentissage des formes et exercices expérimentés par plusieurs générations de maîtres (Yang Chengfu, Zheng Manqing, Huang Xingxiang, Patrick Kelly) :

- Qi gong (5 exercices de relâchement)
- Formes en 37 et 108 mouvements, forme rapide
- Tuishou (pratique à deux)
- Méditation guidée

La pratique du Taiji ne réclame pas d'aptitudes particulières mais de la régularité et de la persévérance.



Possibilité de participer à un cours de découverte tout au long de l'année.

www.assodao.fr
contact@assodao.fr – 06 20 85 10 93



USTSD Badminton

Après cet été olympique, c'est l'heure de la rentrée pour l'USTSD Badminton.

Avec un conseil d'administration et un bureau renouvelés, cette nouvelle saison sera marquée par une série de manifestations organisées par le club :

➤ En octobre, nous organiserons un tournoi pour les jeunes avec l'aide du CODEP35. Il s'agira d'une première depuis de nombreuses années. Nous espérons ainsi relancer une dynamique autour de nos jeunes joueurs et les inciter à participer à d'autres compétitions

- En décembre, une soirée Blackminton se déroulera à l'Espace sportif, l'occasion de découvrir ou redécouvrir le bad dans un cadre festif et convivial !
- En avril, nous organiserons notre deuxième tournoi amical. L'édition 2023 a été une réussite que nous espérons rééditer cette année.
- En juin, nous espérons organiser notre premier tournoi officiel, événement qui permettrait de vraiment faire connaître le club au niveau départemental et de valoriser l'action et le dynamisme de ses bénévoles.

A côté de ces événements, nous allons continuer d'organiser régulièrement des tournois en internes pour les adultes, mais aussi pour nos jeunes joueurs. Nos adhérents pourront également se retrouver lors du repas du club au mois de mars !

Il s'agit donc d'une saison particulièrement chargée que nous attaquons avec enthousiasme ! Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année et d'effectuer une séance d'essai.

Contact : ustsd.bad@live.fr

Une nouvelle saison pleine d'ambition pour le FCTSD

Cela fait maintenant plus de 2 mois que les équipes du FCTSD ont repris le chemin de l'entraînement en vue de cette nouvelle année. Les Séniors Masculins (évoluant en R3) vont viser la montée cette saison. L'entraîneur principal, Thomas Lahaye, se veut ambitieux et positif pour cette saison : *"Notre ambition doit être de jouer les premiers rôles dans ce championnat de R3 pour franchir un cap. Nous devons afficher nos ambitions et les assumer avec beaucoup d'humilité. Le deuxième objectif serait de faire un parcours en coupe car elle procure des émotions uniques et un engouement au sein du club, des supporters et de la commune..."*



Les Archers de Bretagne romantique

La saison 2024 s'est terminée sur les chapeaux de roues pour les Archers de la Bretagne Romantique !

Nous avons commencé avec une belle saison salle :

- 6 podiums individuel & 5 podiums équipe au niveau départemental ;
- 3 podiums individuel & 2 podiums équipe au niveau régional ;
- 2 participations au championnat de France !

Nous l'avons terminée avec une saison extérieure qui a rempli à son tour de nombreux objectifs :

- 6 podiums individuel & 4 podiums équipe au niveau départemental ;
- 5 podiums individuel & 6 podiums équipe au niveau régional ;
- 6 participations au championnat de France ;
- Maintien de l'équipe femmes en Division Nationale 2 ;
- Remontée de l'équipe hommes en Division Nationale 2 !

Au-delà des résultats de compétitions, nous avons également rempli d'autres objectifs comme l'obtention d'un label, le maintien du club en ETARB (Ecole de Tir à l'Arc Bretagne), obtention d'un nouveau diplôme d'entraîneur.

Pour la nouvelle saison, nous organiserons le championnat départemental par équipe les 18 et 19 janvier 2025 à l'Espace sportif communautaire de Tinténac ! Venez nombreux pour découvrir notre discipline !



Du côté des Séniors Féminines, cette nouvelle saison est elle aussi pleine de promesses ! Les filles voudront surfer sur leur grosse performance en Coupe de Bretagne la saison passée. Pour Stéphane Loisel, la montée est l'objectif principal de cette saison : *"On veut toujours faire mieux que l'année précédente, alors forcément la montée sera un objectif pour cette année ! L'objectif principal reste tout de même d'avoir 2 équipes qui puissent jouer tout au long de la saison. Allier au mieux compétition et plaisir."*



Gym pour Tous

Une rentrée tonique et dynamique !

Envie de bouger en rythme ? Envie de se muscler et se tonifier ? Rejoignez notre association Gym pour Tous : le fitness pour tous les niveaux !

Les cours ont repris début septembre mais il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année ! Inscription sur place avant les cours, rendez-vous à l'espace Ille et Donac de Tinténac, les 2 premiers cours sont gratuits. Nous sommes heureux de vous proposer 9 cours de fitness par semaine ! Nos 3 profs, avec chacun leur style, nous coachent avec leur bonne humeur et leurs conseils adaptés à tous ! Emi donne les cours du matin, Ludo nous fait transpirer le mardi soir tandis que Emilie nous tonifie le jeudi soir.

Voici les horaires de nos cours :

MARDI

- 9h à 10h : Gym / Renfo
- 18h30 à 19h30 : Fit'Dance
- 19h30 à 20h30 : Fit'Cardio
- 20h30 à 21h30 : Cuisses - abdos - fessiers

JEUDI

- 10h à 11h : Stretching
- 17h30 à 18h30 : Yoga - Pilates
- 18h30 à 19h30 : Cuisses - abdos - fessiers
- 19h30 à 20h30 : Cross Training
- 20h30 à 21h30 : Pilates

*Nos tarifs annuels sont très attractifs : 90€/an pour 1h, 130€/an pour 2h, etc.
Pour tout renseignement, contactez-nous par mail : gympourtous35@gmail.com
Retrouvez-nous sur Facebook : <https://facebook.com/AssociationGymPourTous>*





25 marcheurs à la pointe du Grouin le 27 juin

Club du Bon Accueil

Venez découvrir les activités du mardi après-midi à partir de 13h45 jusqu'à environ 17h30 à l'Espace Du Guesclin. Vous y trouverez les animations habituelles : belote à 4, parfois belote à 6, tarot, scrabble, palets, boules, marche détente qui est adaptée en 2 groupes suivant les possibilités de chacun, et aussi suivant les conditions météorologiques. Il y a également possibilité d'activités externes : Gym douce le vendredi matin (2 séances) et AquaGym le lundi (1 séance) ou le mardi (1 séance).

Prochaines activités complémentaires de novembre 2024 à février 2025 :

- Un concours de belote le lundi 4 novembre à l'espace Ille et Donac
- Le banquet annuel le jeudi 14 novembre à l'espace Ille et Donac
- Le goûter de Noël le jeudi 12 décembre à l'espace Ille et Donac
- L'Assemblée générale et la galette des rois le jeudi 9 janvier à l'espace Ille et Donac
- Un concours de belote le lundi 17 février.

Vous pouvez aussi joindre le président Noël Le Coz au 06 87 05 31 59 ; ou par e-mail bonaccueil35190@gmail.com

Vous pouvez voir les infos, la programmation ou les activités réalisées sur le site du club.

<https://bonaccueil35190.wixsite.com/site>



150 personnes environ au Pique-nique du 20 juin



60 personnes au spectacle Marie Guerailla près de Loudéac

Comité de quartier Ponthiou la Reinais

Le 8 juin dernier, le comité de quartier Ponthiou la Reinais organisait son repas des voisins. Le thème de l'année était l'île de la Réunion. Nous nous sommes réunis autour d'un Rougail saucisse. L'après-midi s'est terminée avec des jeux de pétanque et de palets. Le samedi suivant, 41 adhérents sont allés visiter l'île de Bréhat. Malgré le temps plus que maussade, la journée s'est très bien déroulée. Tout le monde a été satisfait et prêt à recommencer. **Prochain rendez-vous : la braderie de jouets le 11 novembre de 10h à 16h.**



L'ExtrApol'in

L'ExtrApol'in est une association de Loi 1901 qui a vu le jour en 2021 quelques mois après la naissance d'Apolline, notre fille porteuse de Trisomie 21. L'objectif initial de l'association était d'aider à financer du matériel et des thérapies alternatives afin de soutenir Apolline dans son développement psychomoteur et faire qu'elle puisse vivre le plus autonome possible.

Depuis 2023, nous avons souhaité faire évoluer les statuts de l'association afin que L'ExtrApol'in puisse venir en aide aux enfants porteurs de handicap intellectuel et/ou troubles du neuro-développement et à leurs aidants en organisant des manifestations dont les bénéfices serviront à financer tous nos projets.

Notre principale mission est de favoriser l'inclusion de ces enfants en milieu rural :

- > En réunissant et informant les familles ayant un enfant en situation de handicap intellectuel et/ou troubles du neuro-développement et en essayant de trouver des solutions de répit. (café des parents aidants, cours de français signé)
- > En menant des actions de sensibilisation à la différence (Spectacle gratuit ouvert aux familles le 12 octobre 2024 Le voyage de Mauricette aux pays de la Différence)
- > En développant des activités adaptées (Equithérapie, Ateliers snoezelen, ateliers musicaux)

▼ Pour faire un don

Pour adhérer à l'association ▼



MERCI



Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter sur la boîte mail asso.lextrapolin@gmail.com ou au 06 86 54 06 89.

Chorale du Pays d'Ille et Rance

50^{ème} anniversaire

La chorale a repris ses répétitions à la salle Du Guesclin, un vendredi sur deux (hors vacances scolaires), soit au total vingt répétitions sur l'année. L'activité est ouverte à tous ceux qui aiment chanter. Il est encore possible de se joindre au groupe, même si vous n'avez jamais chanté ! La cotisation est inchangée : 26 euros. Cette année le groupe est invité par le chœur Evasion de Démouville dans le Calvados.

1975... 2025 : 50 ans ! Concert anniversaire le 24 mai 2025 et des surprises !

A cette occasion la chorale propose une formule découverte : 3 chants de style différent, 3 répétitions et la participation au concert du 24 mai. C'est le moment d'essayer, si vous disposez de peu de temps et hésitez à vous engager sur l'année. Les anciens choristes sont bien sûr invités également.

Les dates de répétition* sont les suivantes : 7 mars, 28 mars et 16 mai (20h30-22h15)

L'inscription est souhaitée avant la fin janvier pour commander les partitions.

(*Générale 22 mai et concert le 24 mai)

A noter : Sans trop en dévoiler, un ensemble vocal (surprise !) qui fait également de la mise en scène sera associé à la fête. Un très beau moment en perspective que nous souhaitons partager avec un maximum de personnes.

Contact : 02 99 68 13 06 (secrétaire) 02 99 45 22 23 (chef de chœur) 02 99 45 38 84 (présidente)



*Aelwenn et Segalenn Urnauer
musiciennes de Tinténia.*



Concert mai 2024

Festival Les Hivernales 16^{ème} édition

les vendredi 31 janvier et samedi 1^{er} février 2025

L'engouement du public, lors de l'édition 2024, pour les 2 soirées que nous avons proposées a continué de grandir. Il n'en fallait pas moins pour que nous nous engagions dans une nouvelle aventure ... en route pour une 16^{ème} édition pour 2025.



> **La soirée du vendredi** sera consacrée à la musique et à la danse bretonne. Votre participation au Fest-Noz se fera dans une ambiance que seules Les Hivernales peuvent vous proposer. Essayez, vous ne pourrez plus vous en passer !

> **Le samedi** c'est une programmation éclectique et très festive qui vous sera proposée,
- Sur la scène Ille et Donac : musiques des Balkans, Afro, Rock Folk, Reggae.
- Sur la scène SIM : des formations de musiques actuelles

La programmation sera dévoilée courant novembre sur les réseaux sociaux.

La billetterie en ligne sera ouverte début décembre.

Pour toute information : www.hivernalestinteni.com

Ty Lylou

Marché de Noël de Tinténia

Nous avons le plaisir de vous inviter au Marché de Noël de Tinténia qui se tiendra le 15 décembre 2024 de 9h à 19h. Cet événement chaleureux et festif promet une journée inoubliable pour petits et grands, riche en découvertes et en enchantements.

Au programme :

- **Exposants locaux et artisanat fait main** : Venez découvrir et soutenir nos talentueux exposants qui proposeront une variété de produits locaux et d'artisanat unique, parfaits pour vos cadeaux de Noël ou pour vous faire plaisir.
- **Animations féeriques** : Laissez-vous émerveiller par les performances de danseurs et de magiciens qui animeront la journée avec leurs talents extraordinaires.
- **Rencontre avec le Père Noël** : Ne manquez pas la présence incontournable du Père Noël, qui se fera un plaisir de rencontrer les enfants et de prendre des photos avec eux.
- **Saveurs de Noël** : Régalez-vous avec des mets de saison grâce à la restauration sur place, et réchauffez-vous avec un délicieux vin chaud à la buvette.



Cette journée magique a été organisée dans un but solidaire. Tous les fonds récoltés seront destinés à aider une petite fille atteinte du syndrome d'Angelman, une maladie incurable et rare, ainsi que d'autres enfants porteurs de handicap. En participant à ce marché de Noël, vous contribuez à une cause noble tout en apportant de la joie et de la féerie aux habitants de Tinténia. Rejoignez-nous pour une journée de partage, de générosité et de sourires, et faites de ce marché de Noël un moment mémorable pour toute la communauté.

Nous vous attendons nombreux le 15 décembre pour célébrer ensemble la magie de Noël !



Rentrée à l'école Notre Dame

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe de l'école Notre Dame est partiellement renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle directrice : Florence Croguennec (également en classe de CM1/CM2 le lundi et mardi) et d'une nouvelle enseignante en CM1/CM2 : Laure Villeneuve. Cette année l'école accueille 231 élèves répartis sur 9 classes et un dispositif ULIS.



LES PROJETS

En primaire, différents projets vont être articulés autour du thème **"Voyage autour du monde"** dans le domaine de l'art, de la musique, de la littérature... Quant aux maternelles, leur année sera tournée autour de **quatre éléments**.

Comme chaque année, **un projet musique** en partenariat avec le SIM, va être proposé à tous nos élèves de CM2 visant à les initier à la culture musicale sud-américaine. Ils vont bénéficier de 17 séances de chant choral, percussions.. Ce projet sera clôturé par un concert à la salle Ile et Donac le **samedi 14 Décembre** en présence des parents.

PORTES OUVERTES

Les Portes Ouvertes de l'Ecole Notre Dame auront lieu **vendredi 13 Décembre de 17h à 19h** sur le site de l'école maternelle. Ce sera l'occasion pour les nouvelles familles qui souhaitent inscrire leur enfant de visiter notre établissement et d'échanger avec les enseignantes.



Anne Rouault

Audioprothésiste



Le 18 mars dernier, Anne Rouault a ouvert les portes de son établissement, sous le label Sonance Audition, et cette jeune audioprothésiste connaît bien son métier : *"On contrôle toujours ses dents, ses yeux, mais jamais ses oreilles ! Quand on entend mal, on ne s'en rend pas forcément compte tout de suite mais cela a un impact sur notre vie quotidienne. On peut vite s'isoler et tout le monde est concerné. La cause d'une perte d'audition peut être multiple : environnement professionnel trop bruyant, otites mal soignées, traumatisme sonore... Un bilan auditif complet ne dure qu'1/2 heure, ne nécessite aucune ordonnance et on ne paie rien alors, ce serait dommage de s'en priver !"*

Sonance Audition
 2 rue Françoise Leroux
 02 99 23 14 74
tinteniatic@sonance-audition.fr
<https://sonance-audition.fr/centre/audioprothe-siste-tinteniatic>

Dylan Marchand

Marchand's Pièces Auto



Voilà maintenant 10 ans que Dylan est dans le métier de l'automobile ! *"Quand j'étais petit, mon oncle avait un garage à Combourg et ses pièces auto, il fallait qu'il aille les chercher à Rennes ou à Saint Malo. Personne ne devrait être obligé de faire des dizaines de kilomètres pour trouver ce qu'il cherche. C'est justement pour ça que j'ai souhaité créer un magasin de proximité, une boutique à taille humaine où le client trouve tout sur place, rapidement, avec un vrai service conseil et après-vente."* Et effectivement, Dylan a réussi à faire tout cela dans son 40 m² de la rue du Puits Robidou ! *"Je m'adresse à tous les particuliers y compris celles et ceux qui ont un budget limité et qui peuvent effectuer leurs réparations eux-mêmes sur leur véhicule. Ici, il n'y a que l'indispensable de l'automobile. On y trouve les références les plus courantes du marché : huile, filtres, batteries, pneus, freinage, distribution... ainsi que des produits de nettoyage et d'usage courant (lave-glace, liquide de refroidissement, balais d'essuie-glace...) Le reste est commandé et livré 2 fois par jour, selon les besoins".*

2 rue du puits Robidou - 09 81 95 44 99

Studio REV Organisation et couverture d'événements



L'inauguration du Studio REV a eu lieu samedi 14 septembre dernier. Dans leur tout nouveau local de la place Tanouarn, Camille et Michel ont présenté les différents services qu'ils proposent : photographie en studio, en extérieur et événementielle ; organisation et couverture d'événements (anniversaires, streaming...), et également "bien-être" avec des séances d'art thérapie et de yoga.

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 10h à 17h, mardi de 10h à 13h et mercredi de 14h à 18h.

Les vendredi et samedi sont réservés aux rendez-vous et privatisations.

Plus d'informations sur www.goldenhours-prod.fr contact@goldenhours-prod.fr

Yannis Boussard Massage Amma



Massage de détente et bien être qui ne peut être considéré comme un acte médical.

Ancien cadre du secteur privé, Yannis s'est reconverti dans le bien-être et plus précisément dans le massage Amma (massage assis) :

"Tout l'intérêt de ce massage est qu'il se pratique assis, habillé, sans huile, et une séance dure en moyenne 15 min, d'où sa possibilité en entreprise. Le but est de, dès les premières secondes, faire baisser le stress, libérer les blocages énergétiques par massage accupression sur le dos, la nuque, les bras, les mains et le cuir chevelu."

Contact : contact.yanma@gmail.com / 06 23 13 94 32
Siège social : Tinténia

Alexandre Legendre Conseiller indépendant



Après s'être forgé une expérience à Paris dans le domaine de la gestion de patrimoine, Alexandre Legendre est de retour en Ille et Vilaine et travaille avec les compagnies bancaires, d'assurance et les promoteurs.

"Dans la société où j'ai débuté, ma mission consistait exclusivement à vendre. Ma conception du métier, c'est plutôt le conseil et l'accompagnement sur le long terme".

Ses clients : les particuliers comme les professionnels de tous secteurs. Ses domaines d'action : la transmission de patrimoine, la fiscalité, la retraite, l'enrichissement personnel.

Rendez-vous conseils gratuits au 06 43 16 40 71
Siège social : Tinténia

Projet d'un espace
multi-activités de loisirs à Tinténia

124
PERSONNES
ONT RÉPONDU

ENTRE
8 ET 79 ANS

25
COMMUNES
DIFFÉRENTES

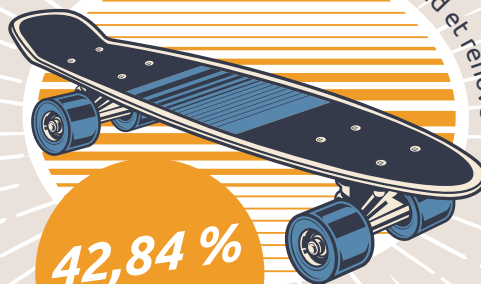
Pour un terrain de basket
plus grand et rénové

73,21 %
OUI



Pour un skate park plus grand et rénové

42,84 %
OUI



Pour créer d'autres structures de loisirs

OUI



- 47,58 % Mur d'escalade
- 37,09 % Parcours Fitness street workout
- 32,25 % Pump track
- 32,25 % Terrain de volley
- 20,16 % Terrain de pétanque

Pour réaliser un aménagement autour des structures

OUI



- 73,38 % Végétalisation
- 62,09 % Tables de pique-nique
- 56,45 % Bancs
- 34,67 % Espace fraîcheur
- 23,38 % Borne WIFI
- 16,93 % Borne de recharge électrique